



Au premier plan, l'urne surmontée de flammes, qui contient les cendres de Sylvain Lelièvre. Au centre, Monique Vaillancourt, épouse de l'auteur-compositeur-interprète, entourée de ses deux enfants, Éric et Catherine, avec leurs conjoints, Véronique Bellemare et Vincent Mathot.

Spielberg tombe sous le charme

Le célèbre cinéaste entend revenir à Québec

MYLÈNE MOISAN
 MMoisan@lesoleil.com

« C'est la première fois, mais ce n'est pas la dernière. » Une promesse faite par nul autre que Steven Spielberg, qui est littéralement tombé sous le charme de Québec.

Lorraine Bolly, directrice du Bureau du film de Québec, avait les yeux pétillants, quelques minutes après sa rencontre avec le réalisateur de *Catch Me If You Can*. Elle savourait ses paris gagnés, faire venir Hollywood dans la capitale et gagner le cœur du père de *E.T.* « Il a eu une exclamation quand il a vu place Royale. Il a dit que Québec était magnifique et avait l'air charmé par l'architecture. On a parlé de la haute ville et de la basse ville et de comment ça ressemblait à la France. » Et il lui a dit qu'il souhaitait revenir.

Dès 16h, la circulation piétonnière se révélait plus difficile et l'accès à la place Royale était plus contrôlé. Jusqu'à 17 h 30, où plus personne n'avait accès au sol qu'allaient fouler les grandes vedettes d'Hollywood.

Les gens qui voulaient voir devaient user d'astuces. L'enlève de place Royale étant naturellement cachée des regards par les édifices, rares étaient les endroits où il était possible de satisfaire sa curiosité. La côte de la Montagne semblait la meilleure estrade, où des dizaines de personnes étraient le

En attendant sa prochaine visite, Québec vivait hier au diapason de sa pre-

Voir SPIELBERG en A 2 >



Steven Spielberg est arrivé en jet privé, hier après-midi à l'aéroport de Québec.

Salut Sylvain!

Grands artistes et gens ordinaires disent adieu au poète-chansonnier de Limoilou

ANNE-MARIE VOISARD
 AMVoisard@lesoleil.com

Beaucoup de monde et d'émotions. Des gens connus. Artistes et politiciens. Les funérailles de Sylvain Lelièvre ont radicalement changé le visage du quartier Limoilou, hier après-midi. Sur les balcons, dans les escaliers et les rues avoisinant l'église Saint-Charles, où a eu lieu la cérémonie, la foule remplissait l'espace.

Le moment fort de cet adieu au poète-chansonnier, décédé mardi, fut sans contredit l'interprétation, par Michel Rivard, de *Qu'est-ce qu'on a fait de nos rêves?*

Avant d'entonner l'air, il a demandé à l'assistance de chanter avec lui le refrain. « On rêvait de changer le monde. Se peut-il qu'en prenant de l'âge, on déserte son propre cœur?... » Et chacun l'a écouté, en reprenant les paroles, « les rêves de nos 20 ans ». Monique Vaillancourt, la femme de Sylvain Lelièvre, a chanté elle aussi. Des larmes coulaient sur ses joues. Et quand Michel Rivard a eu fini, spontanément, elle lui a sauté au cou.

Applaudissements nourris. Pour un peu, on se serait cru dans une salle



« Les yeux plissés par le rire »

de spectacle. Mais non. C'était l'église. À y regarder de plus près, presque tous pleuraient.

DES MOTS, DES MUSIQUES

Mais il y a eu aussi des rires. Et encore une fois, à cause de Michel Rivard, qui a évoqué la photo accompagnant la notice nécrologique du disparu. « Les yeux plissés par le rire. C'est comme ça que je vais me rappeler Sylvain », a-t-il dit. Le père

Richard Guimond, dominicain et ami de la famille, qui a présidé l'office religieux, a lui aussi évoqué le côté drôle du créateur. « Sylvain nous a laissé des mots, des musiques pour dire la vie de chaque jour, avec joie, avec humour, cordialité, chaleur. Sans faire la le-

« Sylvain Lelièvre est un témoin qui nous dit d'être libres »

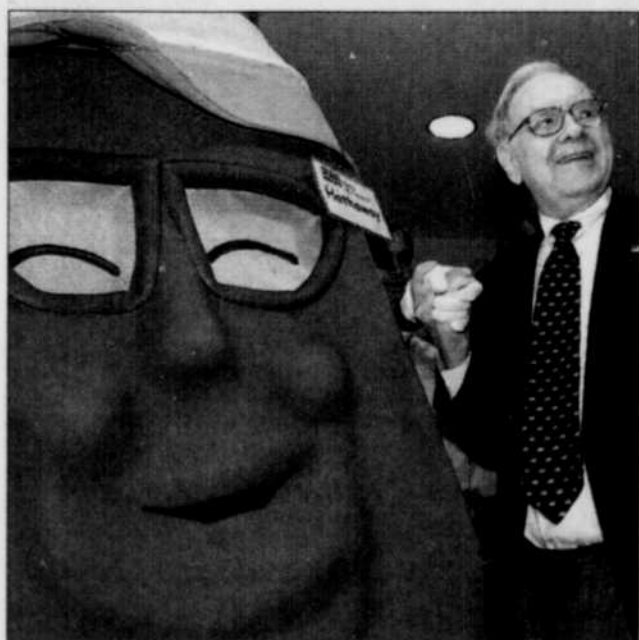
çon ». Il lui a attribué le mot *longanimité*, emprunté à la théologie, avant de conclure que « Sylvain est un témoin de la vie, un bon témoin qui nous dit d'être libres ».

Durant la cérémonie, qui s'est étirée sur plus d'une heure trente, plusieurs personnes ont défilé au micro de la chaire, à commencer par Gilles Vigneault. Il y a trois semaines, le poète a passé pas moins de quatre heures en compagnie de Sylvain Lelièvre. « Il a chanté. Puis nous avons devisé de notre métier », a-t-il rappelé, en ajoutant que « ça commençait par récréation, et on finit toujours par parler création ». Comme deux artisans.

Ce statut d'artisan, au sens noble, qui est signe de labeur, de travail sans cesse recommencé, a été repris par Danielle Oderra, rencontrée à la Coopérative de l'Anse, peu avant la cérémonie.

La chanteuse, accompagnée de l'acteur Roberto Medile, était venue offrir ses sympathies. Et voilà qu'elle se retrouve devant l'urne, qui contient les cendres du défunt.

Voir ADIEU en A 3 >



Warren Buffett avec une mascotte lors de l'assemblée des actionnaires de Berkshire Hathaway.

14 000 actionnaires à l'assemblée de Berkshire Hathaway

Un débat pro-vie marque la rencontre

FRANÇOIS POULIOT
 FPouliot@lesoleil.com

OMAHA, NEBRASKA — Des événements inattendus ont marqué hier l'assemblée annuelle de Berkshire Hathaway. Pour une rare fois, Warren Buffett et son complice, Charles Munger, ont semblé diverger d'opinion sur le risque à long terme attaché au marché américain. La rencontre a aussi été le théâtre d'une proposition-surprise d'un actionnaire pro-vie qui a demandé que la société mette fin à son programme de donations.

Malgré le spectre des attentats terroristes, entre 13 500 et 14 500 actionnaires participent cette fin de semaine au Woodstock du capitalisme. Lan dernier, il en était venu 12 000.

L'assemblée s'est ouverte sur une résolution d'un actionnaire demandant que le programme de donations de Berkshire Hathaway soit aboli. « Les contributions charitables devraient être conservées pour créer de la valeur pour les actionnaires », a-t-il d'abord plaidé. « L'avortement, c'est prendre la vie. Il ne faut pas priver le monde de futurs producteurs et consommateurs », a-t-il ajouté en renvoyant indirectement aux dons de Warren Buffett.

La direction de Berkshire Hathaway ne prend

Voir ACTIONNAIRES en A 2 >

Le fabuleux destin de Warren Buffett A 8

SOMMAIRE

Actualités	A 3	Est et régions	A 11
Agenda	B 6	Oiseaux et cie	B 6
Arts et vie	B 1	Petites annonces	S 13
Capitale et régions	A 4	Sports	S 1
Décès	B 10	Statistiques	S 8
Divertissements	B 11	Télévision	B 2
Le monde	A 7		

LA MÉTÉO

Maximum 16, minimum 2

Généralement ensoleillé en matinée, ciel variable en après-midi. Vents légers. Détails page S20.

Précipitations (à 13h hier)

Ce mois-ci: 22,2 mm Lan dernier: 2,0 mm
 Ce printemps: 22,2 mm
 Le printemps dernier: 2,0 mm

QUÉBEC,
 106^e ANNÉE, N° 126
 FLORIDE, 1,75 \$ US

MONTREAL,
 OTTAWA 87¢
 PLUS TAXES



65¢ PLUS TAXES 6 27657 00077 3



LA KIA SEDONA

LA MEILLEURE GARANTIE DE L'INDUSTRIE

- Garantie de base 5 ans/100 000 km
- Garantie sur le groupe motopropulseur de 5 ans/100 000 km
- Assistance routière Avantage plus de 5 ans/100 000 km

Enfin, la qualité accessible à tous!

GARANTIE AVANTAGE PLUS 5-5-5

INDICE DE SÉCURITÉ ANTI-IMPACT 5 ÉTOILES

259⁵⁹\$
 COMPTANT DE 3995¹

0% À L'ACHAT
 MAXIMUM 36 MOIS

KIA
 KIA QUÉBEC

5055, blvd des Gradins
 626.8600



Steven Spielberg était vraiment charmé par son expérience de tournage dans la capitale.



Place Royale, version France des années 70

SPIELBERG

Suite de la Une

cou, tentant tant bien que mal d'apercevoir les DiCaprio, Hanks et Spielberg.

La jeune Marie-Claire Peirolo, qui était postée au meilleur endroit dans la côte, a vu Leonardo DiCaprio. « Il était dans un Jeep, le bras sorti. Et il avait une casquette », a-t-elle raconté, visiblement ravie d'avoir pu apercevoir la vedette du film. « Il avait un œil de Chinois », a-t-elle lancé, faisant référence aux yeux de l'acteur, qu'elle trouve petits et bridés. Elle a vu deux grandes limousines aussi, une noire et une blanche. « La blanche était vraiment plus longue, comme trois voitures », a commenté sa mère Sylvie.

SECRET TOTAL

Les curieux, pas tellement nombreux, n'avaient pas la vie facile. Les médias non plus. Interdiction totale de prendre des photos et de se trouver sur les lieux du tournage. Le périmètre, bien gardé par des policiers et des agents de sécurité, ne laissait aucune chance aux regards indiscrets. Pas question de vendre le *punch* des scènes tournées à Québec, qui se trouvent à être le dénouement de l'histoire, alors que Tom Hanks met finalement la main au collet de Leonardo DiCaprio, qui incarne ici un astucieux faussaire. Il faudra attendre au 25 décembre, lorsque le film sortira en salles.

LE SOLEIL a quand même réussi à dénicher de bons samaritains qui lui ont laissé croquer quelques images de la fenêtre de leur appartement qui donnait directement sur place Royale. Nous n'avons pas vu grand-chose, si ce n'est de l'ambiance générale et de l'effervescence d'un plateau de tournage d'une telle envergure. Nous avons vu les cortèges de figurants, les techniciens courir à droite et à gauche.

Quelques minutes avant de quitter, nous avons tout de même aperçu le célèbre réalisateur, qui dirigeait une scène de chorale — pilotée par Gregory Charles — près de l'église Notre-Dame-des-Victoires. Selon des informations obtenues auprès d'une personne travaillant sur le plateau, Steven Spielberg a félicité les chanteurs en français, leur disant un petit « très bien », sûrement apprécié.

Quant à Leonardo DiCaprio et Tom Hanks, LE SOLEIL n'a pu les apercevoir. Nous avons appris, par contre, qu'une scène avait été tournée hier après-midi à Tewksbury avec DiCaprio, un détail qui avait été tenu secret jusqu'ici.



Le plateau de tournage, avec 200 techniciens, avait l'air d'une fourmilière.



Gregory Charles dirigeait une scène de chorale.

ACTIONNAIRES

Suite de la Une

aucune décision quant aux organismes à qui elle fait charité. Chaque année, Buffett invite les détenteurs d'actions catégorie A (86 % des actionnaires) à lui indiquer les organisations vers lesquelles ils désirent aiguiller des sommes.

L'important bloc d'actions de Buffett lui permet cependant de diriger des contributions substantielles vers sa fondation. Une fondation qui n'a jamais caché son soutien à des organismes voués au contrôle des populations. La Fondation Buffett a notamment participé au développement de la RU-486, une pilule abortive qui doit offrir une solution de rechange à l'avortement clinique. Dans le passé, Buffett a laissé entendre qu'à sa mort, cette fondation hériterait de sa participation dans Berkshire et pourrait alors donner près de 100 millions \$ par année à des organismes voués à la santé mondiale et à la planification des populations.

La motion a été battue par plus d'un million de voix contre 28 000. Le président n'a pas commenté le débat, mais beaucoup plus tard, lorsqu'il a été interrogé par un autre actionnaire, il s'est davantage expliqué. Il a soutenu craindre que la planète ne soit un jour surpeuplée et que beaucoup en souffrent. « Les prévisions de croissance des populations ont été inappropriées au cours des années, et la capacité de la Terre à répondre est plus grand que l'on pensait. Mais le danger d'être dans la basse fourchette est moins grand que celui d'être dans la haute. Si vous partez en vais-

seau spatial et ne savez pas pour combien de temps vous aurez des provisions, vous mettez probablement moins de monde dans le vaisseau. Notre vaisseau se nomme la Terre », a-t-il fait valoir.

PROGRESSION DES MARCHÉS

Une subtile divergence de vues entre Munger et Buffett s'est aussi présentée sur le risque à long terme du marché américain. Alors que Buffett indiquait à un actionnaire qu'il jugeait préférable de prendre des positions avec régularité dans des fonds indiciels et qu'ainsi il devrait bien faire à long terme, Munger a complété en soutenant que le Japon était un exemple d'investissement à long terme qui n'aurait pas fonctionné. Plus tard, il a indiqué : « Il serait fou pour les Américains de croire que ce qui est arrivé au Japon et à l'Argentine est inconcevable pour l'Amérique. » Buffett n'a pas écarté la possibilité d'une déconfiture suivant un enflamment démesuré des cours, mais a dit croire que la Bourse américaine devrait offrir un rendement long terme de 6 ou 7 % annuellement.

Les deux compères ont aussi longuement critiqué les plans d'options offerts aux dirigeants. « Ce n'est pas tant que je suis contre, a dit Buffett, mais je n'accepte pas la façon dont on les utilise. » Buffett n'a jamais eu d'options et son salaire est à 100 000 \$ par année.

Il a aussi mis en garde les investisseurs contre ceux qui, trop souvent, ont recours au BAIIA (bénéfice avant intérêts, impôt et amortissement).

« Il y a plus de fraudes chez ceux qui parlent de BAIIA. Ce n'est pas le *cash flow*. Je suis étonné de voir combien [le repère] est répandu et combien de gens y prêtent attention », a-t-il dit après avoir indiqué que les rapports annuels de Wal-Mart, GE et Microsoft ne contenaient pas de telles références.

De façon inattendue, il a aussi abordé la question de la répartition de la richesse. Celui que ses actionnaires surnomment le Sage d'Omaha a estimé vivre dans une société plutôt prospère qui pourrait avoir besoin de quelques correctifs. « Il n'est pas fondé de me compenser de la façon dont le fait ce monde », a-t-il indiqué en dressant notamment un parallèle sans développement avec le travail des professeurs.

« Ce ne serait pas comme cela si j'étais né au Bangladesh. Je me sens simplement chanceux », a-t-il dit, laissant entendre que les acteurs de l'investissement bancaire recevaient aussi une rétribution sans mesure avec leur apport social.

C'ÉTAIT HIER

2000 — L'aviation d'Israël bombarde des centrales électriques au Liban, ripostant à des tirs de roquettes du Hezbollah.

1999 — Le Portugal et l'Indonésie approuvent l'accord d'indépendance du Timor oriental.

1995 — Cinq coopérants (deux Français, un Canadien, un Anglais et un Tunisien) sont assassinés à Ghardaia, au sud d'Alger.

1992 — En Corse, un effondrement de gradins au stade Furiani fait 15 morts, au match de football entre Bastia et Marseille.

1981 — À la prison de Maze, près de Belfast, Bobby Sands, militant de l'IRA, succombe après 66 jours de grève de la faim, durant laquelle il avait été élu député aux Communes.

1978 — À Rome, les Brigades Rouges annoncent la mise à mort de l'ancien premier ministre Aldo Moro; le corps sera trouvé le 7 mai.

LE SOLEIL

POUR NOUS JOINDRE

Abonnements	686-3344
	1-866-686-3344
Carrières et professions	686-3270
Petites annonces	844-4444
Promotion	686-3342
Publicité détaillants	686-3435
Publicité générale	686-3270
Rédaction	686-3394
Renseignements	686-3233

www.cyberpresse.ca

925, chemin Saint-Louis, C.P. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est publié et édité par LE SOLEIL, une division de 3834310 Canada inc., membre de Gesca Inc. LE SOLEIL est imprimé au 5000, rue Hugues-Pandin, à Québec, par Imprimerie Canada, une division de 3834301 Canada inc. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

« Au niveau du cinéma, **Le Soleil m'a permis de découvrir** les films indépendants, les films internationaux... »
Elaine Lajoie, Sainte-Foy

Une réalisation de : **ACIP Québec**
Association québécoise de l'industrie des planificateurs
Chambre de commerce régionale de Sainte-Foy
La Société de promotion économique de Québec métropolitain

SYMPOSIUM
Règles et programmes nouveaux en appui à votre croissance
FINANCEMENT ET CAPITALISATION

Conférencier d'honneur
Jean-Yves Bâcle, vice-président exécutif et directeur général, IPL

Le jeudi 16 mai 2002 de 11 h à 16 h 00
Hôtel Plaza Québec, Québec

11 h 00 Cocktail maillage d'affaires
12h00 Lunch et conférence
13h30 Symposium

Membre Réseau, ACIP et CCRSF (85 \$ + taxes) 97,77 \$
Non-membre (105 \$ + taxes) 120,78 \$

INSCRIPTION (514) 499-0500

SYMPOSIUM

Luc Houle, vice-président - Capital d'Amérique
CDP Capital : Un levier stratégique pour appuyer la croissance de votre entreprise

Roger Michel, directeur général financement subordonné - Banque de développement du Canada
Financement subordonné

Jacques Simoneau, vice-président de groupe aux investissements - Fonds de Solidarité
Comment planifier la Réserve économique d'une entreprise et perspectives pour le secteur industriel

André Tremblay, directeur développement des affaires - Investissement Québec
La Financière du Québec : La nouvelle banque d'affaires des PME

Michel Brouillette, vice-président Affaires bancaires commerciales - Banque Nationale
L'approche spécialisée sectorielle dans le traitement des projets de financement

En collaboration avec : BANQUE NATIONALE, CDP Capital, Investissement Québec, FONDS de solidarité FTQ, BDG

Résultats
TVA, le réseau des tirages

loto-québec

649 Tirage du 2002-05-04
15 23 38 39 44 49
Complémentaire: (18)

49 Tirage du 2002-05-04
01 06 08 44 45 48
Complémentaire: (23)

Panéo Tirage du 2002-05-04
04 05 08 10 14
15 19 21 25 27
31 32 36 51 53
62 63 65 66 68
Banco: lotte bonus du 2 au 10 mai

Quiddienne Tirage du 2002-05-04
NUMÉRO: 512814

Extra Tirage du 2002-05-03
NUMÉRO: 012466

SUPER 7 Tirage du 2002-05-03
13 24 27 38 43 45 47
Complémentaire: (10)

Ventes totales: 58 363 522 \$
Prochain gros lot (approx): 24 000 000 \$

Les modalités d'encasement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de dispute entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

Si vous avez un problème de jeu...
MISE SUR TOI
1 866 505-JEUX

Invitation spéciale
À toutes les mamans et à ceux qui les aiment!
C'est la fête des Mères, c'est aussi celle de Douce Ambiance
Déjà 9 ans

Nous payons la TPS la TVQ du 5 au 12 mai sur marchandise à prix courant

Je gagne
pour l'occasion avec tout achat
1 ensemble PASSIONATA

Douce Ambiance
FINE LINGERIE
1100, boul. Chaudière, Mail Cap-Rouge
Tél.: 656-6646

ACTUALITÉS

FUNÉRAILLES DE SYLVAIN LELIÈVRE

Une cérémonie empreinte de poésie

ADIEU

Suite de la Une

Juste à côté se tient Gilles Belley, de Québec, celui-là même qui l'a réalisée, cette urne, et qui se présente comme un artisan. L'urne en grès. Elle est fabriquée selon la technique de cuisson japonaise raku. Son aspect doré vient du cuivre incorporé à l'un des stades de la cuisson. Des flammes s'élèvent sur le dessus.

Danielle Oderra a assisté à la carrière naissante de Sylvain Lelièvre. « C'est mon frère que je n'ai jamais eu. La vie me l'a prêté pendant 36 ans. »

Dans ce défilé des gens qui sont passés devant l'urne se trouvait la romancière Marie Laberge. Et d'autres qu'on connaît moins, telle Emilia Thibault, dont la chanson préférée est *Toi l'ami*. Sans compter de nombreux baby-boomers venus dire un dernier au revoir à l'un de leur génération.

LES JUBÉS PLEINS

Tous se sont transportés à l'église pour la messe, à 13 h 30. Aux premiers rangs, quelques têtes de ministres. Diane Lemieux, à la Culture et aux Communications, Agnès Maltais, déléguée à l'Emploi. Jean-Paul L'Allier, maire de Québec, était là aussi.

Et sans doute plusieurs autres qui n'ont pu être distingués, tant l'affluence était grande. Il y avait des gens debout. Les jubés étaient pleins.

Une tête blanche est ressortie à la fin. Celle de Raymond Lévesque. Sur le parvis, quelques-uns qui avaient eu le temps de l'apercevoir se sont mis à chanter *Quand les hommes vivront d'amour*.

« Sylvain a entrepris son grand voyage au moment où l'avion quittait le sol », a imaginé son vieil ami Pierre Morency

Retour à la cérémonie. À la suite de Gilles Vigneault, c'est Monique Giroux, de l'émission *Les Refrains d'abord*, à Radio-Canada, qui fut invitée à prendre la parole. « Salut Sylvain [...] Tu as promené tes chansons. On partage ton goût des choses inutiles » (allusion au titre d'un CD). Lui a succédé le poète Pierre Morency, qui a connu l'artiste en 1964, alors qu'ils étaient tous deux étudiants à la faculté des lettres de l'Université Laval.

PRIX DENISE-PELETTIER

Pierre Morency est l'un de ceux qui ont proposé la candidature de Sylvain Lelièvre au prochain prix Denise-Pelletier. Il a repris des éléments de la lettre qu'il a écrite à cette occasion. « Intelligence remarquablement déliée, générosité, aisance à passer de l'universel au quotidien, fidélité aux origines... »

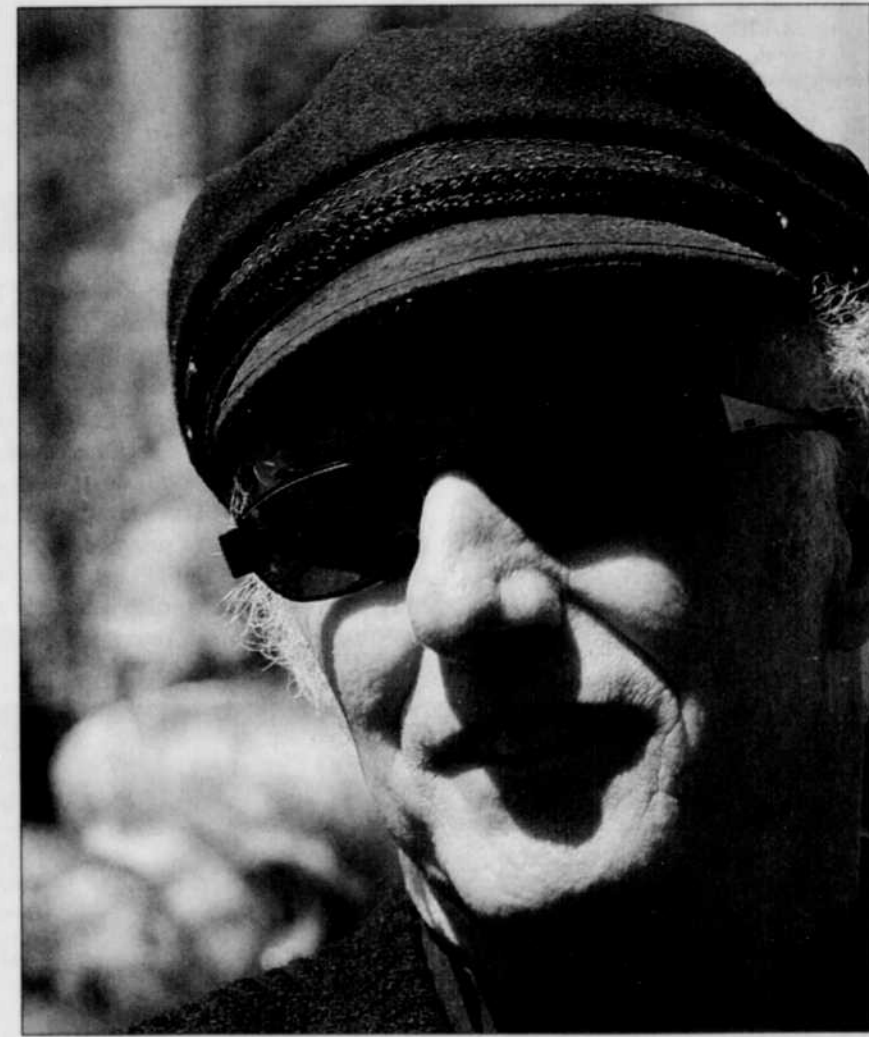
Bref, beaucoup d'éloges qu'il a terminés en s'arrêtant aux circonstances particulières de la mort. « Sylvain a entrepris son grand voyage au moment où l'avion quittait le sol. » On sait que l'auteur-compositeur-interprète a été trouvé inconscient dimanche dernier, lorsque l'appareil dans lequel il prenait place, en provenance des Îles-de-la-Madeleine, a fait escale à Québec.

« Il a commencé là son élévation », dit Pierre Morency, qui ajoute : « C'est ce qu'on vit en l'écoutant. » Pour lui donner raison, il y avait, outre Michel Rivard, Sophie-Marie Martel, une jeune femme à la voix d'ange qui, en plus d'interpréter les chants religieux, a rendu, avec ce qu'il fallait de sentiments, la *Chanson au bord de l'eau*. Pour couronner le tout, le band de Sylvain Lelièvre. Jazz et Blues, dans l'église. Gérard Masse à la batterie, Léon Bernier au piano, Vic Angellilo à la contrebasse.

Avec eux, la mémoire du poète de Limoilou n'est certainement pas en péril.



Parmi la foule quittant l'église, une tête blanche est ressortie à la fin. Celle de Raymond Lévesque. Ceux qui ont eu le temps de l'apercevoir se sont mis à chanter « Quand les hommes vivront d'amour ».



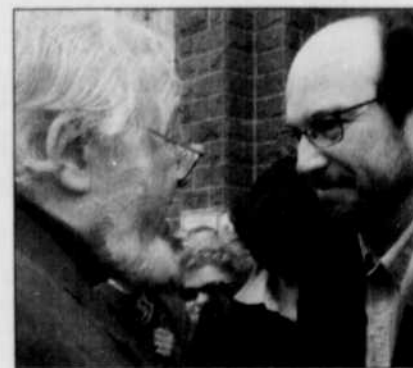
Gilles Vigneault



Chacun voulait rendre un dernier hommage à Sylvain Lelièvre.



Roberto Medile et Danielle Oderra. « C'est mon frère que je n'ai jamais eu. »



Raymond Lévesque et Michel Rivard

Les Canadiens déployés dans les montagnes d'Afghanistan

NAHLAH AYED
Presse canadienne

■ KANDAHAR — Les soldats canadiens se sont déployés dans les montagnes de l'est de l'Afghanistan, hier matin, afin d'y passer au peigne fin les cavernes qui abritaient des membres du réseau terroriste al-Qaïda, dans l'espoir de mettre la main sur des informations susceptibles de faire progresser la lutte contre le terrorisme.

Des membres du 3^e bataillon Princess Patricia's Canadian Light Infantry (3PPCLI) passent des cavernes au peigne fin

Le colonel Frank Wiercinski, officier supérieur des troupes internationales dépêchées en Afghanistan, en a fait l'annonce, le jour même, précisant que les militaires se trouvaient en état d'alerte et étaient prêts à combattre, si jamais ils tombaient sur des forces

hostiles. Baptisée Opération Torii, la mission vise également à établir une certaine présence dans le secteur, afin d'éviter que des éléments d'al-Qaïda trouvent à nouveau refuge dans l'immense réseau de cavernes, a expliqué le colonel Wiercinski.

Appuyés par des unités américaines et afghanes, des membres du 3^e bataillon Princess Patricia's Canadian Light Infantry (3PPCLI) se sont aventurés dans un secteur gardé secret, à la suite d'une attente de plus d'une semaine à l'aéroport de Bagram, près de Kaboul.

Bien que leur objectif premier soit de nettoyer les lieux et de recueillir des

éléments de preuve, les soldats prenant part à l'Opération Torii sont parfaitement conscients qu'ils pourraient avoir à se frotter à l'ennemi, a indiqué le militaire.

« Il faut y aller en s'attendant à rencontrer une certaine résistance, histoire d'être prêt à y faire face », a-t-il déclaré en conférence de presse.

AUCUNE RÉSISTANCE

« Nous n'avons pas pour le moment rencontré de résistance. S'ils tombent sur des forces d'al-Qaïda, ils vont leur tirer dessus et manœuvrer afin de les déloger », a ajouté le colonel.

Les Canadiens se sont lancés dans

cette nouvelle mission, importante, à peine deux semaines après que quatre d'entre eux eurent perdu la vie lors d'un exercice, ayant été victimes d'une bombe larguée accidentellement par un appareil F-16 de la chasse américaine.

Le major Stephen Borland, commandant adjoint canadien, a assuré qu'en dépit du tragique incident survenu le mois dernier, le moral des troupes engagées dans la nouvelle opération était bon. « Nous sommes remontés en selle (...) tout de suite après la tragédie, a-t-il affirmé. C'est une bonne chose. Il est nécessaire de poursuivre la mission. »



Le message est clair, semble-t-il, il ne faut plus laisser les gouvernements céder aux mégaporcheres le droit de polluer l'air, les lacs et les rivières.

MÉGAPORCHERIES

Des milliers de citoyens montrent leur impatience

DAPHNÉ BÉDARD
DBedard@lesoleil.com

■ Des milliers de personnes ont marché, hier, dans les rues de Québec pour montrer leur ras-le-bol des mégaporcheres. Sous le thème *Des campagnes vivantes*, la manifestation organisée par l'Union paysanne a rassemblé plusieurs groupes pro-environnement.

« Le message est clair: Les citoyens ne laisseront plus le gouvernement céder le droit aux mégaporcheres de polluer nos lacs et nos rivières », a clamé le président de l'Union paysanne, Roméo Bouchard.

Des gens de partout au Québec, dont Lévis, Hemmingford, Bécancour, Lécuyer et Lacolle, s'étaient déplacés. La marche a débuté sur les plaines d'Abraham pour se terminer au parlement.

« On a autant de porcs que d'individus au Québec. On n'en a pas besoin de plus », a lancé Karine Lassonde, une résidente de Saint-Valérien de Rimouski. Celle-ci s'insurge de voir une quatrième mégaporcherie s'implanter dans son village, et ce, à l'insu des citoyens. « Les mégaporcheres utilisent des fumiers liquides qui sont néfastes pour notre eau et notre environnement », a-t-elle ajouté.

Bien que les manifestants aient fait des porcheres industrielles leur cheval de bataille, ils contestent également

tout ce qui nuit à la qualité de l'eau et de l'environnement. « Il faut s'opposer rapidement à la pollution liée à la surproduction, a exprimé Sébastien Lamarre, du journal communiste révolutionnaire *Le Drapeau rouge*. C'est le roulement du capital qui oblige à produire toujours plus. La Terre n'en peut plus. Il faut changer l'attitude de fond des gens et du gouvernement. En plus, il y a une coalition entre l'Union des producteurs agricoles (UPA) et le gouvernement. Ils marchent main dans la main. »

« Ça suffit, la pollution et la dictature de l'UPA », a ajouté le responsable de l'événement Gilles Tardif.

Parmi ses autres revendications, l'Union paysanne veut combattre la loi 184 (Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles) qui contribue, selon elle, « à vider nos campagnes pour permettre aux cochons de répandre leur fumier ».

Les citoyens ont pu compter sur l'appui d'invités de marque tels que le docteur adepte de la simplicité volontaire

Serge Mongeau, l'animateur Daniel Pinard et Armand Vaillancourt. « On a perdu une bataille sur les Plaines il y a quelques siècles, mais cette bataille-là, il faut la gagner. On va la mener jusqu'au bout », a déclaré le sculpteur.

Jeudi, le ministre de l'Environnement André Boisclair acquiesçait à la proposition de l'UPA et de la Fédération des producteurs de porcs du Québec de ne plus émettre de certificats d'autorisation en production porcine d'ici le 15 juin. Ce temps d'arrêt permettra la formation d'un comité regroupant les ministères de l'Environnement et de l'Agriculture et de nombreuses fédérations. « C'est rire du monde, analyse Roméo Bouchard. C'est évident qu'on ne règlera pas le problème en six semaines. Il faut revoir toutes les productions agricoles. Et les citoyens sont complètement écartés des discussions. »

« Ce n'est pas un moratoire de 45 jours qui va réparer le gâchis », a renchéri Gilles Tardif. On veut un moratoire de plusieurs années.

Les membres de l'Union paysanne remettront cette semaine au premier ministre Bernard Landry une pétition de 25 000 noms contre les mégaporcheres. Si aucune action n'est entreprise par le gouvernement, l'Union paysanne menace de boycotter le porc. « Ça créerait un joli embouteillage dans les porcheres », fait remarquer M. Bouchard.

VIDÉOTRON

La panne a touché 70 000 abonnés

Le problème devrait être chose du passé ce midi

ÉLISABETH FLEURY
EFleury@lesoleil.com

■ Quelque 10 000 abonnés de Vidéotron étaient toujours privés de câble, d'Internet et de télévision numérique, hier soir. Il faudra vraisemblablement attendre à la fin de l'avant-midi avant que le réseau soit entièrement rétabli.

La panne, qui a débuté vendredi après-midi après que trois conduits de fibres optiques eurent été accidentellement sectionnés par un camion de la Ville de Québec, a affecté quelque 70 000 abonnés des régions de Québec et de Portneuf, du Saguenay et de la Rive-Sud. Quatre équipes de techniciens travaillent jour et nuit pour régler le problème.

« Le réseau de la Rive-Sud a été rétabli, de même que celui de Donnacona. On peut penser qu'à la fin de l'avant-midi, tout sera rentré dans l'ordre », a avancé Jean-Paul Galarneau, directeur des communications chez Vidéotron.

M. Galarneau ne se souvient pas avoir vu autant d'abonnés privés de câble pendant aussi longtemps. « C'est vraiment majeur en termes de dégâts. Il y a environ 600 fibres optiques qui ont été sectionnées, et dans chacune de ces fibres, on peut passer 72 canaux analogiques. Les techniciens doivent ressouder ces petits cheveux-là tout en s'assurant de ne pas mélanger les canaux. Une grosse job. »

La meilleure façon d'éviter qu'un incident du genre ne se reproduise serait évidemment d'enfourer tous les câ-

bles de fibres optiques dans la terre. « C'est comme ça dans beaucoup de secteurs, mais pour faire ça à la grandeur de la province, ça coûterait des millions de dollars », a cependant souligné M. Galarneau.

LENFOUISSEMENT

Et il semble que la solution de l'enfouissement sous-terrain ne soit pas à toute épreuve. Il y a quelques années, des milliers d'abonnés de Vidéotron avaient été privés de câble après qu'une pelle mécanique eut sectionné un conduit de fibres optiques en creusant.

Vidéotron n'exclut pas la possibilité de dédommager les 70 000 abonnés qui ont été privés de câble, d'Internet et de télévision numérique. « Dans les contrats, il est écrit qu'un client qui est privé des services de Vidéotron pendant plus de 48 heures est dédommagé, a rappelé M. Galarneau. Mais là, disons que la situation est très particulière. On verra ce qu'on fera avec ça une fois qu'on connaîtra l'ampleur des dégâts. »

Ironiquement, l'incident est survenu cinq jours avant que les employés de Vidéotron ne déclenchent la grève...

Vidéotron pense dédommager les clients lésés

Les enseignants repartent



Les enseignants ont mis fin hier après-midi à une vigile marquant les « 40 heures de l'équité ». Au cours des trois derniers jours, plus de 300 membres de la Fédération des syndicats de l'enseignement (CSQ), de l'Association provinciale des enseignantes et enseignants du Québec et de la Fédération des enseignants et enseignants de cégeps ont manifesté leur mécontentement au gouvernement. Ils réclament la reconnaissance de la semaine de travail de 40 heures sans alourdissement de leur tâche et l'autonomie professionnelle qui leur permet de gérer eux-mêmes leur temps. Ils attendent une proposition du ministre de l'Éducation Sylvain Simard cette semaine. Si les enseignants n'approuvent pas la proposition, ils maintiendront le statu quo. « Ce sera zèle zéro sur les activités et zèle zéro sur la réforme », prévient la conseillère de la CSQ, Paula Duguay. D.B.

Disparu dans le lac Mékinac

ÉLISABETH FLEURY
EFleury@lesoleil.com

Un homme de 53 ans de Cap-de-la-Madeleine est disparu vendredi dans les eaux du lac Mékinac après que sa chaloupe, dans laquelle il prenait place avec son épouse, eut chaviré.

Le quinquagénaire et son épouse, une femme de 48 ans, avaient mis leur embarcation à l'eau au débarcadère de Trois-Rivières aux environs de 16 h 30 pour se rendre à leur chalet, accessible uniquement par voie navigable.

« Il y a un monsieur qui les a vus par-

tir et qui se disait que les conditions climatiques n'étaient pas idéales pour mettre une embarcation à l'eau. Ce matin (hier), il a décidé de se rendre au chalet du couple pour voir s'il s'était bien rendu. Quand il a vu que les deux personnes ne s'y trouvaient pas et qu'il y avait différentes choses, notamment de la nourriture, qui traînaient sur l'eau, il a alerté les policiers », a relaté Isabelle Gendron, du service des relations publiques de la Sûreté du Québec.

Les policiers ont retrouvé la dame sur la rive vers 14 h 30 hier après-midi.

« Elle était saine et sauve. Elle n'avait aucune blessure et n'avait pas souffert d'hypothermie. Elle nous a raconté que la chaloupe avait chaviré et qu'elle était parvenue à nager jusqu'à la rive », a relaté M^{me} Gendron.

Un hélicoptère de la SQ a survolé le lac Mékinac hier après-midi afin de retrouver le conjoint de la dame, sans succès. Aucune trace du quinquagénaire, aucune trace de la chaloupe. « Il y a possibilité que des plongeurs s'aventurent dans le lac demain (aujourd'hui) », a indiqué la porte-parole de la SQ.

Le saviez-vous ? 18/34

DES CROIX BLANCHES ET DES MARTYRS

Dans l'arrondissement 5 (Beauport), de longs alignements de croix blanches, toutes identiques, donnent au cimetière de Giffard un aspect monastique et en font un cimetière paroissial qui n'est pas comme les autres. Il est situé sur un haut plateau, et la percée du long et étroit parc des Martyrs permet d'apercevoir le fleuve, au loin. Ce cimetière est l'oeuvre d'un curé-paysagiste, Joseph-Arthur Gauthier. Lorsque ce dernier devient curé de Giffard en 1919, la paroisse est une création nouvelle, qui date de 1914 et qui a été détachée de Beauport. Tout y est à construire, et le curé Gauthier y sera en poste durant 37 ans, jusqu'en 1956.

La paroisse est dédiée à Saint-Ignace de Loyola, le fondateur des Jésuites, qui furent propriétaires, de 1626 à 1800, de la seigneurie Notre-Dame-des-Anges dans laquelle se trouve Giffard. En 1927, les prêtres du Séminaire, qui ont acquis le « domaine des Jésuites » en 1863 et en ont fait leur ferme Saint-Ignace, donnent à la paroisse le terrain du cimetière. Touché par la mort de sa soeur Rose-Anna qui s'était faite franciscaine et qui était morte dans un couvent à Assise, le curé Gauthier, impressionné par la vie en monastère et naturellement épris des choses bien ordonnées, décide que toutes les pierres tombales de son nouveau cimetière seront pareilles et bien alignées.

Les noms de l'avenue du Sanctuaire et du parc des Martyrs rappellent l'objectif du curé de faire de Giffard un lieu de pèlerinage consacré aux Martyrs jésuites de la Nouvelle-France qui venaient d'être béatifiés en 1925; il était frustré de voir un flot continu de pèlerins se rendre à Sainte-Anne-de-Beaupré et traverser sa paroisse sans s'y arrêter. Près du cimetière, on peut encore voir la belle chapelle des Martyrs érigée en 1927 selon les plans de Gérard Morisset. Ce sanctuaire du curé Gauthier ne connaîtra pas le succès escompté, mais son cimetière et son parc des Martyrs consistent encore aujourd'hui un îlot de verdure et de paix.

Jean-Marie Lebel



Photo: Paroisse Saint-Ignace de Loyola de Giffard, 25^e anniversaire de l'église paroissiale de Giffard, 1934-1939. S.d.

Répondez à la question et vous pourriez mériter un séjour dans la capitale nationale d'une valeur de 400 \$ ou un des quatre coffrets-cadeaux « Québec, une passion qui se lit » comprenant trois ouvrages de la Bibliothèque de la capitale nationale.

Question numéro 18 :

Qui a réalisé les plans de la chapelle des Martyrs de Giffard ?

Réponse :

Retournez ce coupon à :

Concours « Le saviez-vous ? », Case postale-15180, Québec (Québec) G1K 7X2 avant le 31 mai 2002 ou déposez-le au quotidien Le Soleil, 925, chemin Saint-Louis, Québec. Tirage le 31 mai, 14 h 30.

Nom :

Adresse :

Ville : _____ Code postal : _____

Téléphone (jour) : _____

Téléphone (soir) : _____

Règlements disponibles au quotidien Le Soleil ou aux bureaux de la Commission de la capitale nationale du Québec.

Réponse de la capsule n° 17 :

Le Grand Théâtre de Québec

LE SOLEIL

COMMISSION DE
LA CAPITALE
NATIONALE

Québec

Quand Québec et Lévis dévoilent leurs secrets

Passation de commandement



LE SOLEIL, RAYNALD LAVOIE

Le lieutenant-colonel François Dion est devenu hier le 37^e commandant du Régiment des Voltigeurs de Québec lors d'une cérémonie de passation de commandement. Par ailleurs, le président et directeur de la Power Corporation, André Desmarais, a quitté ses fonctions de lieutenant-colonel honoraire après 13 années de service. Son successeur n'a pas encore été nommé. Les Voltigeurs ont profité de la journée pour souligner leur 140^e anniversaire en défilant dans les rues de Québec. D.B.

RÉSEAU DE LA SANTÉ

Legault promet de combler les besoins

Le ministre veut une liste des lacunes

■ MONTRÉAL (PC) — Le ministre d'État à la Santé, François Legault, dressera d'ici quelques semaines avec le Collège des médecins une liste de tous les « besoins non comblés » du réseau de la santé québécois. Ensuite, il promet de s'attaquer à ces lacunes une à une.

Dans une allocution vendredi à la réunion annuelle des médecins, dans un hôtel du centre-ville de Montréal, le ministre Legault a expliqué son plan d'action pour rendre le réseau plus efficace, et réduire une augmentation prévue des coûts d'environ 5 à 6% : groupes de médecine familiale, indicateurs de performance, délégation de certains actes médicaux — comme la vaccination — à d'autres professionnels, comme les infirmières, et réduction de la surprescription de médicaments.

L'ancien président d'Air Transat a aussi dénoncé « l'hystérie » qui fait croire que le système est en crise, et a demandé aux médecins de convaincre leurs patients que les Québécois reçoivent de bons soins. « Ceux qui se plaignent ne sont généralement pas allés voir un médecin récemment », a-t-il rappelé.

Le ministre Legault a déjà commandé une liste des besoins en personnel dans les différents hôpitaux, et les comblera, au besoin avec des mesures d'incitation financière. Il reçoit chaque matin une liste de l'achalandage des urgences, parce qu'il n'en peut plus « de voir à toutes les 15 minutes sur LCN les urgences à éviter ». Selon lui, dans le cas des urgences, la recette est simple : au-delà du nombre de lits, d'infirmières et de médecins, il faut que tout le personnel d'un établissement « fasse des urgences la première priorité de l'hôpital ».

BÉMOL

Le président du Collège, le psychiatre Yves Lamontagne, s'est déclaré satisfait du discours du ministre. Seul bémol : les médecins n'ont pas à gérer les finances du système de santé, particulièrement au chapitre des médicaments. « Le devoir d'un médecin, c'est de choisir le meilleur traitement. » De plus, selon le Dr Lamontagne, une hausse des cotisations est la seule solution pour résoudre les problèmes du programme d'assurance-médicaments. Le ministre Legault s'est gardé de commenter le projet de loi qu'il déposera la semaine prochaine à ce sujet, se contentant de mentionner que ce programme « est maintenant un acquis social du Québec ».

EN BREF

ENTENTE AVEC LES INNUS Landry demande à Ottawa d'imiter Québec

■ CUNCUN, Mexique — Même si le gouvernement fédéral a peur de bouleverser ses mœurs avec les autochtones dans le reste du Canada, il n'en devrait pas moins prendre exemple sur le Québec et ratifier rapidement l'accord entre les Innus de l'ouest de la Côte-Nord et le gouvernement québécois, a affirmé hier le premier ministre Bernard Landry. En matière de relations avec les Premières Nations, « le Québec est en avance sur le monde entier et le Canada retarde, tout le monde le sait », a avancé M. Landry, qui commentait la décision d'Ottawa de différer sa signature de l'entente de principe intervenue le 24 avril entre Québec et la communauté innue. Le ministre fédéral des Affaires indiennes, Robert Nault, avait expliqué vendredi qu'Ottawa voulait prendre son temps pour étudier l'impact de l'entente sur les autres nations avant de la signer. « Ça fait éclater toutes les règles, toutes les conventions, avait-il précisé. C'est différent de ce à quoi nous sommes habitués. Différent de toutes les ententes passées. » (PC)

PROCÈS DE MAURICE BOUCHER Toujours pas de verdict

■ MONTRÉAL — Les membres du jury ne se sont toujours pas entendus sur un verdict à l'issue de leur dixième journée de délibérations au procès de Maurice Boucher. Le chef des Hells Angels est accusé d'avoir commandé les meurtres de deux gardiens de prison en 1997. Vendredi, les jurés avaient signifié au juge Pierre Béliveau qu'un désaccord rendait impossible un verdict unanime. Le juge leur a recommandé de redoubler d'efforts. Hier, les jurés ne se sont pas manifestés et ont poursuivi leurs discussions. (PC)

Le départ de Mirabel dérange

■ MONTRÉAL — L'information selon laquelle Aéroports de Montréal (ADM) déménagera tous les vols passagers de l'aéroport de Mirabel vers Dorval pro-

voque des inquiétudes au sein des partis politiques. Le président du caucus libéral fédéral du Québec, Marcel Proulx, se demande si Dorval, même avec les aménagements que planifie ADM, pourra accueillir tous les vols de passagers à long terme. Selon le député de Hull-Aylmer, il faut se demander si ce transfert n'en amènera pas un autre dans quelques années. De son côté, le Bloc québécois demandera au gouvernement fédéral d'intervenir afin que soient maintenus les vols internationaux à Mirabel. (PC)

Des souvenirs du « Rocket » au musée

■ MONTRÉAL (PC) — À trois jours de la clôture de la vente aux enchères des souvenirs de Maurice Richard, la famille du joueur de hockey a accepté, vendredi, de retirer 47 objets de l'encan pour les vendre directement au Musée canadien des civilisations. La ministre du Patrimoine canadien, Sheila Copps, a donné le feu vert aux dirigeants du Musée pour qu'ils déboursent 600 000 \$ afin d'acquérir les plus belles pièces.

Loubier dénonce le rapport pro-mari du sénateur Nolin

■ OTTAWA (PC) — Le député bloquiste Yvan Loubier, qui a déjà reçu des menaces de mort à cause de la croisade qu'il mène contre les producteurs de cannabis dans la région de Saint-Hyacinthe, a dénoncé vendredi le rapport d'un comité du Sénat qui soutient que la politique de prohibition des drogues douces telles que la marijuana est un échec.

M. Loubier, qui a été sous la protection de la GRC pendant des semaines après que des membres du crime organisé eurent proféré des menaces de mort à son endroit et à l'endroit de sa famille, estime que ce rapport « banalise » carrément les problèmes liés à la production et à la consommation de cannabis, notamment chez les jeunes.

Le député, qui est critique de son parti en matière de finances, a aussi souligné que la marijuana ne peut plus être considérée aujourd'hui comme une drogue douce compte tenu que la puissance de ses effets a plus que décollé au cours des dernières années.

« Quand vous avez un niveau de THC (élément hallucinogène) qui varie entre 15 et 35%, alors que l'on retrouvait 1% de THC dans le petit pot que l'on fumait dans les années 1970, vous êtes intoxiqué et vous avez le goût d'aller vers d'autres drogues plus dures encore », a déclaré M. Loubier.

TAUX DE THC

Le député a noté qu'une personne qui fume de la marijuana de cette force doit calculer au moins 48 heures avant que son système n'évacue le THC, selon les experts en polytoxicomanie. « Un jeune qui fumait trois fois par semaine, cela veut dire qu'il serait à peu près gelé toute la semaine. C'est sérieux, d'autant plus que ce sont les jeunes qui font partie d'un marché captif pour le crime organisé. »

Le comité spécial du Sénat sur les drogues illicites, présidé par le sénateur conservateur Pierre-Claude Nolin, a rendu public jeudi un document de discussion qui suggère que le cannabis devrait être considéré comme l'alcool et le tabac au lieu d'être vu comme une drogue dure.



Yvan Loubier a reçu des menaces de mort à cause de sa croisade contre les producteurs de pot.

Le comité a aussi soutenu que la politique de prohibition de cette drogue s'est soldée par un échec au Canada et qu'il veut prendre le pouls des Canadiens au sujet de la décriminalisation du pot.

Les membres du comité spécial du Sénat tiendront des audiences publiques dans six villes canadiennes, dont à Montréal le 30 mai, avant de soumettre un rapport final et leurs recommandations au Parlement en août.

Plus de 1 Canadien sur 10 et plus de 30% des jeunes de 15 à 24 ans font usage de cannabis malgré son illégalité, selon des chiffres obtenus par le comité.

En entrevue, M. Loubier a vivement contesté l'orientation de ce document de discussion, notamment la conclusion voulant que les sommes consacrées à la répression n'aient pas donné de résultats concrets.

Il a fait valoir que sans cette répression, « le crime organisé serait en bien meilleure posture aujourd'hui pour tout contrôler et ce serait irréversible. On ne pourrait pas démolir la puissance que le crime organisé aurait pu se donner », a-t-il soutenu.

GROUPEMENT

Fraser réclamerait une enquête de la GRC

TORONTO (PC) — La vérificatrice générale du Canada, Sheila Fraser, demandera vraisemblablement à la Gendarmerie royale du Canada (GRC), la semaine prochaine, de faire enquête sur trois contrats d'une valeur de 1,6 million \$ accordés par le gouvernement fédéral à la firme montréalaise Groupaction-JWT, a rapporté hier le *Globe and Mail*.

Selon le quotidien torontois, M^{me} Fraser souhaiterait également que la GRC s'intéresse de très près à tous les programmes publicitaires du fédéral, depuis le milieu des années 90.

M^{me} Fraser a elle-même lancé une enquête, en mars, après qu'il eut été révélé que deux des contrats attribués à Groupaction — l'un valant 550 000 \$ et l'autre, 575 000 \$ — avaient donné lieu à des rapports presque identiques.

Le *Globe and Mail* a affirmé avoir appris que le bureau de M^{me} Fraser avait

partagé certaines conclusions explosives avec de hauts fonctionnaires, hier, et qu'il en informerait le ministre fédéral des Travaux publics, Don Boudria, et la présidente du Conseil du Trésor, Lucienne Robillard, demain.

La vérificatrice générale devrait quant à elle rendre son rapport public mercredi.

Lorsqu'il a demandé à M^{me} Fraser de se pencher sur cette affaire, le ministre Boudria s'était dit disposé à faire appel à la GRC, si la vérificatrice générale le recommandait.

Une telle recommandation, si jamais formulée, ne signifierait pas nécessairement que M^{me} Fraser ait trouvé des preuves de méfait criminel. Dans son rapport, elle reprochera selon toute vraisemblance au gouvernement fédéral d'avoir mis en place un système permettant que des fonds publics soient dépensés sans trop de contrôle.



Mois de la MASSO-KINÉSITHÉRAPIE Véronique Tremblay

MALGRÉ PLUSIEURS TYPES DE TRAITEMENT, MES MAUX DE DOS PERSISTENT. LA KINÉSITHÉRAPIE PEUT-ELLE M'AIDER?

Bien sûr! En plus de son rôle préventif, la kinésithérapie constitue également un traitement curatif essentiel dans la lutte contre les désordres de l'appareil musculo-squelettique comme les maux de dos, les pertes d'amplitude et de mobilité articulaires et musculaires, les atteintes rhumatismales, les tendinites, les entorses et les syndromes canauxaux. Le mot kinésithérapie est originaire du grec *kinesis*, « mouvement » et *therapia*, « soin ». Cette thérapie manuelle regroupe toutes les techniques de traitement qui agissent sur l'organisme par l'exécution de mouvements passifs ou actifs et constituent la base essentielle d'un traitement de masso-kinésithérapie. Le thérapeute procède d'abord à un bilan postural. De plus, ce type de massage est fait sans huile et il y a constamment une interrelation entre le thérapeute et le client.

Le tout est fait sans douleur. Pour qu'un traitement soit efficace, il doit inévitablement passer par 5 étapes:

- 1- CALMER la douleur par le biais du massage et l'application du chaud et du froid
- 2- LIBÉRER les tensions musculaires et CORRIGER la posture



3- STABILISER et RENFORCER la musculature
4- RÉGULER, c'est-à-dire réduire et reprogrammer la musculature
5- ÉDUCER le client à avoir une meilleure hygiène de vie. Mentionnons également qu'il est important de vérifier auprès de vos assurances personnelles, car ce type de traitement peut être remboursable. Pour plus d'information au sujet de la kinésithérapie, n'hésitez pas à communiquer avec moi au 522-4922.

En mai
49\$
ouverture de dossier
(analyse de la posture)
+ séance de
kinésithérapie



Ouvert 7 jours / 5 soirs

IZBA SPA

36, boul. René-Lévesque est, Québec
Téléphone : (418) 522-4922

Épilation Laser pour Elle et Lui

- Rapide, sécuritaire et efficace
- Supervision médicale
- Prix compétitifs

Défiez le temps en beauté...

Grâce aux implants temporaires ou à long terme pour les rides, ridules ou pour augmenter le volume de vos lèvres.

Collagène-Hylaform-Artecoll
Botox - Restylane

Dr Elizabeth Morency MD
Omnipraticienne

varices • coupures • cellulite • épilation au laser • rides • peelings
2954, boul. Laurier, suite 620, Sainte-Foy 650-6652
<http://www.elizabethmorency.qc.ca>

FENÊTRES - PVC
PORTES ET FENÊTRES
INSTALLÉES
VENTE
5^e anniversaire

Possibilité de financement
1 AN
sans aucun intérêt, ni paiement.

Par respect pour notre clientèle nous ne ferons pas de vente trocriste car cela abîme les produits. Demandez-nous comment.

Aussi
REMPLACEMENT DE THERMOS

Pour une installation de qualité
QUÉBEC MULTI RÉNOVE INC.

Vente et installation Centre d'affaires Hamel
3095, Hamel O., bur.: 102
871-0798

BOIS - ALUMINIUM - VINYL

PORTES

LE MONDE

Un Le Pen aussi bas que possible

La trêve républicaine entre gauche et droite prend fin ce soir en France

LOUIS-BERNARD ROBITAILLE
Collaboration spéciale

PARIS — Ce n'est plus une nouvelle pour personne depuis un bon moment déjà : Jacques Chirac sera réélu ce soir président de la République française. Avec un score triomphal comme on n'en voit jamais dans les grands pays occidentaux.

Au cours de la dernière conférence de presse de sa campagne, vendredi à Paris, son adversaire d'extrême droite, Jean-Marie Le Pen, reconnaissait cette évidence et, d'une certaine manière, préparait ses partisans purs et durs à la nouvelle.

En dessous de 30 % des voix, disait-il, ce serait un échec pour moi et pour la France.

Il est rare que dans un combat démocratique, l'un des duellistes se fixe un tel objectif, et reconnaisse à l'avance 70 % des voix à son adversaire. Mais, franchement, le vieux leader du Front national n'aurait pas une grande crédibilité s'il prétendait s'approcher de la barre des 50 %, ou même dépasser les 40 %.

S'étant donc fixé comme objectif les 30 % des voix, Le Pen a aussitôt expliqué à l'avance pourquoi il ne les atteindrait sans doute pas : « Une formidable fraude électorale est en cours », a-t-il tonné devant les journalistes à son quartier général de Saint-Cloud. Et d'exhiber des « preuves » totalement farfelues de cette vaste opération antidémocratique. Mais les accusations de Le Pen, bien entendu, n'étaient destinées qu'à ses propres partisans, du moins ceux qui sont disposés à croire qu'on leur a volé leur victoire, après avoir rêvé que leur héros serait élu à l'Élysée.

VICTOIRE ÉCRASANTE

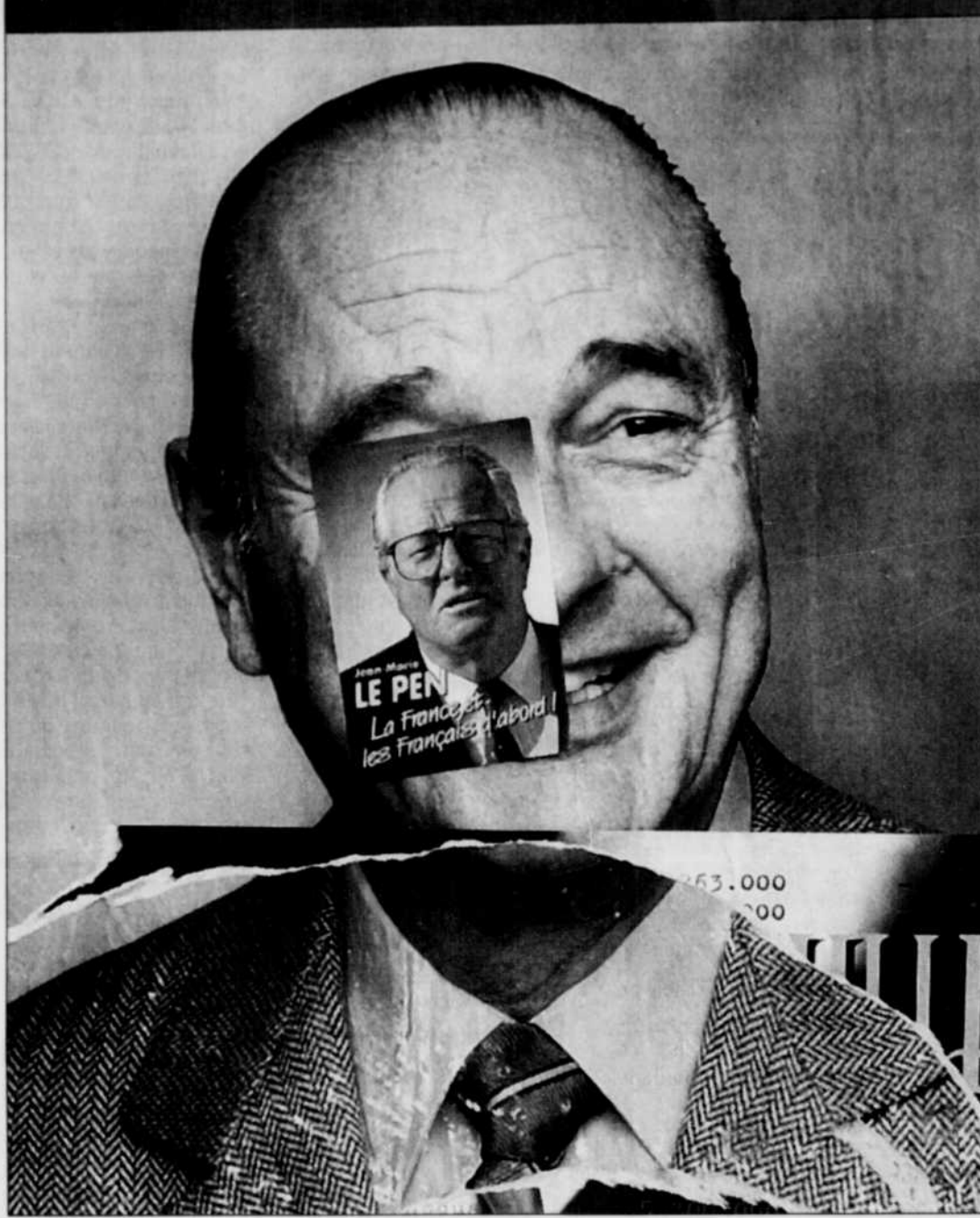
Bien que plus personne, dans les maisons de sondage et les médias, n'ose faire de prédictions précises sur les chiffres de ce soir, on s'attend à une victoire écrasante de Jacques Chirac. Jean-Marie Le Pen ne devrait pas dépasser de beaucoup les 19,2 % enregistrés par lui et Bruno Mégret, dissident d'extrême droite et ancien principal lieutenant au Front national.

D'abord pour cette simple raison que, dans les dernières années, on a constaté, que lorsqu'une personnalité d'extrême droite se retrouvait opposée à un candidat de droite dans un scrutin majoritaire, elle échouait généralement à augmenter son résultat du premier tour. Ce fut le cas, notamment, de Le Pen, lorsqu'il s'était présenté aux législatives de 1988 à Marseille.

À lui seul, Jean-Marie Le Pen a frôlé les 17 % le 21 avril. À ce chiffre, il faut donc ajouter les 2,34 % enregistrés par son ennemi mortel d'extrême droite, Bruno Mégret, qui n'a pas eu d'autre choix que d'appeler à voter pour son ancien chef, mais probablement sans donner de consignes très enthousiastes à ses cadres et militants. Faut-il y ajouter, pour la forme, une pincée d'électeurs déboussolés d'Arlette Laguiller, la trotskiste à la mode des années 30 et qui a prôné l'abstention au second tour ?

Mis à part ces deux cas bizarroïdes, absolument tout ce que la France compte d'organisations politiques et de personnalités connues a appelé catégoriquement à « faire barrage à Le Pen » et à déposer « un bulletin Chirac » dans l'urne. Cela va du baron Ernest-Antoine Seil-

La France ensemb



Bien qu'il soit assuré de la victoire ce soir, le président Jacques Chirac a quand même été malmené par son rival Jean-Marie Le Pen.

lière, patron des patrons, jusqu'à l'archevêque de Paris, Mgr Lustiger, de tous les médias connus jusqu'au monde sportif, sans compter, bien entendu, le monde culturel dans sa totalité.

À strictement parler, il n'est pas impossible que Le Pen fasse ce soir un chiffre inférieur aux 19 % de l'extrême droite : « Il y aura, explique Jean-Mar-

Lech, patron de la maison Ipsos, un jeu complexe et subtil surtout en ce qui concerne les abstentionnistes. D'un côté, nous prévoyons que sur les 28 % d'abstentionnistes du premier tour, cinq à six viennent voter au second tour. Ce qui, forcément, sera défavorable à Le Pen et fera baisser son pourcentage. On prévoit également que certains de ses électeurs du premier tour, qui exprimaient un vote de mécontentement

mais n'avaient nulle intention de voir Le Pen au second tour, s'abstiennent ou même votent Chirac. Reste à savoir combien d'électeurs de gauche, ne pouvant se résoudre à voter Chirac, se réfugieront à leur tour dans l'abstention.

Dernier facteur d'incertitude : le fait que, justement, la quasi-totalité des organisations politiques et syndicales, du monde religieux, sportif et culturel soient unanimes dans leur condamnation de Le Pen, peut-il être de nature à irriter cette France des exclus et de laissés-pour-compte, ou du moins se considérant comme tels ?

INCERTITUDES

Tous les observateurs et acteurs politiques se méfient aujourd'hui des prédictions faciles. Bien qu'on s'attende à une très forte mobilisation de l'électorat de gauche contre Le Pen, il reste une zone d'incertitude à ce sujet. Dans la mesure où le triomphe de Jacques Chirac est évidemment assuré, il sera tentant pour les militants ou les plus vieux électeurs de gauche de s'abstenir au dernier moment.

Il y a pour les électeurs de la gauche parlementaire (environ 32 % au premier tour) un double raisonnement contradictoire à cet égard.

Le premier : il est important que Le Pen fasse le plus bas résultat possible. Pour « sauver l'honneur de la France », comme le disait le 21 avril le socialiste Dominique Strauss-Kahn. Mais aussi pour une autre raison : même si toutes les voix lepénistes de la présidentielle ne se transfèrent pas automatiquement en votes pour le Front national aux législatives, une nouvelle progression de Le Pen (disons à 30 %) se répercuterait tout de même les 9 et 16 juin, et renforcerait l'implantation du FN.

Le second : pour beaucoup de vieux électeurs socialistes, c'est évidemment un déchirement que d'aller voter pour Chirac — alors que justement Le Pen ne risque pas d'être élu — car, là encore, le raz-de-marée qui élira Chirac ce soir aura, qu'on le veuille ou non, un effet d'entraînement pour les législatives. En votant Chirac, beaucoup songent qu'ils sont en train de faire triompher la droite dans le futur Parlement.

La plupart le feront. Et, de ce point de vue, on peut dire que la « trêve républicaine » décrétée depuis le 21 avril, d'abord par les leaders de gauche — mais aussi par la droite — a plutôt bien tenu au cours de ces deux semaines. On a vu certaines personnalités de gauche — à commencer par Lionel Jospin dans son communiqué du 26 avril — multiplier les réserves face au « vote Chirac ». Parallèlement, certains barons de droite n'ont pas résisté à la tentation de profiter de leur avantage, et d'enfoncer sournoisement la gauche en vue des législatives. Il s'agissait d'une trêve, où les deux camps laissaient leurs armes au vestiaire, et non pas d'un « front républicain », où droite et gauche auraient fait un programme commun contre l'extrême droite. Manifestement, il était bon que cette « mise entre parenthèses de la vie politique normale » ne dure pas trop longtemps, car de part et d'autre on sentait l'envie d'aiguiser les couteaux en vue du 9 juin.

À 20 heures, ce soir, heure de Paris, cette trêve aura vécu. Et on peut prévoir, sur le terrain des 577 circonscriptions françaises, une empoignade d'autant plus vigoureuse que chacun aura rongé son frein depuis le soir du 21.

La revanche des oubliés

A coup sûr, M. Ariel Sharon, le premier ministre israélien a montré qu'il sait faire la guerre. L'essentiel, maintenant, est de démontrer qu'il sait faire la paix. C'est beaucoup plus difficile.

À la veille de lancer Tsahal à l'assaut des Territoires autonomes palestiniens, M. Sharon invitait ses compatriotes à des « sacrifices douloureux » une fois extirpés les « racines du terrorisme » dans les Territoires autonomes.

Il ne s'est pas étendu sur la question. Il n'avait d'ailleurs pas à le faire, la parole étant aux armes. Il l'ignorait possiblement lui-même, où, s'il le savait, il n'est pas homme à abattre ses cartes le jour même quand il peut remettre cela au lendemain. Il en révélera sans doute quelques-unes, cette semaine, lors de sa rencontre avec le président George W. Bush, mardi à Washington, à qui il soumettra son propre plan de paix.

Peut-être d'ailleurs est-ce mieux ainsi. Avant les événements des dernières semaines, le débat était dominé par la question des frontières, des colonies de peuplement et du statut de Jérusalem. C'était peut-être sur ces questions que M. Sharon avait certaines idées pour l'après-guerre.

Mais les événements des dernières semaines ont bouleversé les choses. Ils ramènent à l'avant-plan le plus insoluble apparemment des problèmes constitutifs du conflit israélo-palestinien : celui des réfugiés. C'est une question importante, mise de côté à cause de sa complexité et de sa force explosive. C'est pourtant sur elle qu'ont buté les négociateurs palestiniens et israéliens en 2000 pour enrayer la mise en marche de la seconde Intifada, provoquant ainsi la chute du gouvernement de M. Ehud Barak.

Les guerres se déroulent rarement dans le détail selon les plans préétablis.

Nul n'anticipait que la bataille de Jénine deviendrait le symbole de la guerre de Palestine. J, nine

c'est un camp de réfugiés que les Israéliens ont mis près de 18 jours à conquérir. Ce n'était qu'un camp de réfugiés parmi d'autres. C'était l'un parmi d'autres des points de contact ou de choc possibles ou probables entre combattants israéliens et palestiniens. Mais les circonstances et l'acharnement des uns et des autres en ont fait le symbole de la résistance palestinienne. Et ce n'est pas par hasard. C'est moins affaire d'option stratégique que d'évolution sociale.

La bataille de Jénine, c'est la revanche des oubliés du processus de paix. On l'oublie, mais les deux tiers du peuple palestinien vivent dans des camps de réfugiés depuis au moins un demi-siècle. Leurs parents, leurs grands-parents où eux-mêmes ont fui, pour quelques semaines croyaient-ils, la mise en place de l'État juif.

La première Intifada fut l'œuvre des Palestiniens dits de l'intérieur, sur les lesquels l'Organisation de libération de la Palestine avait de moins de prise depuis son expulsion de la Jordanie en 1970, par les troupes du défunt roi Hussein, et en 1982 et en 1984, de Beyrouth et du reste du Liban, d'abord par celles du général Ariel Sharon et ensuite en partie par celles du défunt président syrien Hafez el-Assad.

C'est notamment pour reprendre en main ces Palestiniens de l'intérieur que Yasser Arafat s'est finalement résigné au processus de paix amorcé à Oslo en 1993 lui permettant d'installer l'Autorité palestinienne à Gaza et en Cisjordanie l'année suivante.

Si, croyait-on, la question des réfugiés devait un jour être sinon réglée, du moins débattue, ce serait « un jour », quand la mise en place des solutions dites « intérimaires » aura appris aux

uns et aux autres à se faire confiance. Tel était le calcul ou le beau risque de M. Arafat, il y a 10 ans.

Là est le « noyau dur » du conflit israélo-palestinien. Le statut de Jérusalem, le détail des frontières, le sort des colonies de peuplement sont des questions hautement complexes et sensibles. Mais elles ne sont ou ne semblent insolubles que lorsque essentiellement posées en termes de souveraineté politique. Les choses sont un peu plus simples quand on les aborde en termes fonctionnels, c'est-à-dire en termes d'accessibilité à des lieux saints par et pour les uns et les autres, même si ce sont des questions demeurant hautement explosives.

Une décennie de palabres entre Israéliens et Palestiniens a permis la circulation de beaucoup d'idées en ces matières, étouffées certes par la seconde Intifada, mais dont rien n'interdit la réapparition dans le nouveau processus de paix mis en marche cette semaine par la convocation, d'ici quelques mois, d'une conférence internationale sous l'impulsion des États-Unis, des Nations unies, de l'Union européenne et de la Russie.

QUESTIONS DE PRINCIPE ET D'IDENTITÉ NATIONALE

Tout autre est le problème du droit au retour des réfugiés.

C'est affaire d'identité nationale. Les Israéliens ont la conviction que l'acceptation de ce principe équivaut à la fin de l'État juif, les Juifs étant condamnés à devenir minoritaires dans leur propre État. Rien n'obligeait les Palestiniens à s'enfuir vers les pays arabes voisins en 1948, disent-ils. Israël ne sent pas concerné par leur sort sauf peut-être pour quelques dizaines

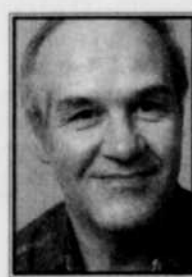
de milliers d'entre eux, et ce, à « titre humanitaire » parce qu'il s'agit de réunifier des familles.

Les Palestiniens ont pour leur part le sentiment d'être victimes d'une monstrueuse injustice peu importe la raison du « grand dérangement » : exode face à des massacres réels ou anticipés, appel en ce sens de la part des pays arabes frères prêts à les accueillir pour quelques semaines, le temps d'une bataille ou d'une victoire finale ou décisive. Et ce sentiment d'injustice, dit-on, est tout aussi constitutif du nationalisme palestinien que l'identité nationale en tant que tel. Que la majorité des commandos suicide des derniers mois, qui ont frappé les Israéliens, viennent ou proviennent des camps de réfugiés n'a ainsi pas de quoi surprendre.

C'est aussi une question de principe qui se tranche par un oui ou par un non. On est pour le principe du droit au retour. Ou on est contre. Il n'y a pas de compromis possible. C'est une question de souveraineté politique.

Israël n'échappera pas au débat. Mais encore là, par delà le principe, il y a place pour les aménagements et les balises. Même si le droit au retour est reconnu à tous, il devra être volontaire et le choix sera irréversible. Ce ne sera pas le retour inconditionnel au *statu quo ante*, l'État israélien aura son mot à dire dans les conditions matérielles et concrètes du retour au meilleur de ses intérêts, notamment dans des lieux qui, en une autre étape du processus de paix, pourraient être remis aux Palestiniens. Enfin, Israël devra accepter d'indemniser les victimes.

Ces idées circulaient déjà avant la seconde Intifada. Elles aussi ont été étouffées par son surgissement. Elles aussi ne demandent qu'à réapparaître dans le contexte du nouveau processus de paix. Politique-fiction ? C'en était aussi en 1991 quand la première conférence internationale sur le Proche-Orient a amorcé le processus d'Oslo. En ira-t-il de même cette année, même avec M. Sharon aux commandes ?



René Beaudin

RBeaudin@lesoleil.com

La bataille de Jénine ramène le cas des réfugiés au cœur du conflit israélo-palestinien

mazda L'ÉVÉNEMENT
le printemps
S'ÉCLATE



« Les meilleurs achats de leur catégorie »
Le Guide de l'auto 2002, Jacques Duval

0 \$

AUCUN PAIEMENT AVANT
90 JOURS^{**}
AU FINANCEMENT À L'ACHAT[†]



« La voiture de l'année »
Le Guide de l'auto 2002, Jacques Duval

Mazda Protegé5 2002

Équipée pour l'action : • Roues de 16 po en alliage • Moteur 4 cyl. de 2 L à DACT et 130 ch • Compte-tours • Radio AM/FM stéréo avec lecteur CD • Ensemble GFX • Régulateur de vitesse • Phares antibrouillards • Essuie-glace de lunette • Freins antiblocage avec système de répartition de freinage électronique • Console centrale • Banquette arrière 60/40 • Deux coussins de sécurité avant à action atténuée • Sièges en tissu de type sport • Glaces à commande électrique et télédéverrouillage • Indicateurs du tableau de bord à fond blanc • Et plus encore

Louez à partir de

249 \$

OU

Obtenez

1,9 %[†]

PAR MOIS, POUR 48 MOIS*
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
COMPTANT INITIAL DE 1 995\$

DE FINANCEMENT
À L'ACHAT JUSQU'À 36 MOIS

« La voiture la plus vendue
au Québec en 2001 »[♦]

Meilleure voiture
économique



Association des Journalistes
Automobile du Canada



Mazda Protegé SE 2002

Louez à partir de

189 \$

OU

Obtenez

1,9 %[†]

PAR MOIS, POUR 48 MOIS*
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
COMPTANT INITIAL DE 1 995\$

DE FINANCEMENT
À L'ACHAT JUSQU'À 36 MOIS

Équipée pour le plaisir : • Banquette arrière à dossier 60/40 rabattable et verrouillable • Radio AM/FM stéréo avec lecteur CD et 4 haut-parleurs • Volant inclinable • Essuie-glace à balayage intermittent • Deux coussins de sécurité avant à action atténuée • Console centrale • Bouches de chauffage aux places arrière • Barres stabilisatrices avant et arrière • Roues de 14 po avec enjoliveurs intégraux • Et plus de 60 autres caractéristiques de série

Puissant moteur de 2 L et 130 ch de série sur les modèles LX et ES

GARANTIE LEADERSHIP MAZDA Garantie complète de 3 ans ou 80 000 km et de 5 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur.

ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 HEURES MAZDA Renseignez-vous sur le programme d'assistance routière Mazda, offert gratuitement avec toute nouvelle Mazda.



mazda

www.mazda.ca

Les concessionnaires Mazda du Québec

INFORMEZ-VOUS AU SUJET DU PROGRAMME MAZDA POUR LES DIPLÔMÉS.

* Rapport de l'ARMC.

† Financement consenti aux particuliers par l'entremise de la Banque de Nouvelle-Écosse. Sur approbation du crédit. Offre de financement également disponible sur les Protegé LX et ES 2002 neuves. Autres taux de financement disponibles. ** L'offre aux particuliers de « aucun paiement avant 90 jours » s'applique au financement à l'achat seulement sur toutes les Mazda neuves et débute à la date de livraison du véhicule à l'acheteur. Le nombre de mensualités choisi par le client n'est pas réduit mais reporté de 3 mois. Aucun intérêt pendant les premiers 90 jours. Après cette période, le montant du capital ainsi que les intérêts devront être payés en fonction du terme prévu au contrat. * Taux de location personnalisée Mazda : offres partant uniquement sur la location au détail des Mazda Protegé5 2002 (modèle D5TSS28000) et des Mazda Protegé SE 2002 (modèle D4XMS28000) neuves. Comptant initial ou échange équivalent, premier versement mensuel et dépôt de sécurité de 300\$ (Protegé5) et de 250\$ (Protegé SE) exigés. Offres soumises à l'approbation de Crédit Mazda Canada inc. Limite de 80 000 km. Frais de 8¢ le km additionnel. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Les modèles illustrés peuvent différer et sont utilisés à titre indicatif seulement. Certains équipements illustrés peuvent être offerts en option ou de série sur d'autres modèles. Les stocks peuvent varier selon les concessionnaires. Les concessionnaires peuvent louer à prix inférieur. Voir un concessionnaire participant pour les détails. Aucune combinaison d'offres possible. Offres d'une durée limitée à compter du 18 mars 2002.



Comment la légende d'Omaha a bâti Berkshire Hathaway

■ Et ils vinrent encore une fois. Des milliers d'investisseurs se sont de nouveau rassemblés, hier à Omaha, pour l'assemblée annuelle de Berkshire Hathaway. Il y a 30 ans, ils étaient... 10. Que s'est-il passé? Parcours d'un amateur de Big Mac et de Cherry Coke devenu légende, et d'un canard boiteux du textile, aujourd'hui conglomérat le plus en vue de Wall Street.

Omaha, le 30 août 1930. Les États-Unis sont plongés dans la plus importante crise économique de l'histoire. C'est à ce moment que tout s'amorce. Amateur de replis de marchés, Warren Buffett fait son entrée. « Heureusement qu'il y a eu cette crise, se rappelait-il l'an dernier. Mon père était courtier et n'avait plus beaucoup de choses à faire, surtout en soirée... »

Warren est le troisième enfant de la famille, avec deux sœurs pour aînées. La situation financière du ménage est incertaine. Le paternel, Howard, vient de lancer sa propre maison d'investissement, après que la banque pour laquelle il travaillait eut fermé. On raconte que l'environnement sera propice

au développement des sens d'entrepreneurs du benjamin. À six ans, il ouvre un petit stand, non loin d'un camp d'été, où il vend des bouteilles de Coca-Cola.

À l'instar de plusieurs, Buffett connaît une adolescence... marginale. Lorsque son père, élu au

Congrès, emmène la famille à Washington, le dernier-né a 13 ans. Il laisse Coca-Cola en plan (pour un temps !) et devient camelot du *Time Herald* et du *Washington Post*, un quotidien dont il doit plus tard devenir l'actionnaire et l'administrateur le plus influent. Le camelot est différent des jeunes de son âge, racontent différentes biographies non autorisées. Il choisit ses itinéraires, s'attarde à la densité des habitations, aux ascenseurs et au niveau de vie des ménages. Sa poche de journaux est aussi plus lourde que les autres. Levé chaque jour à 5 h 30, il livre aux portes pas moins de 500 exemplaires.

À 15 ans, il décide de faire fructifier le pécule accumulé, mais encore là, à sa façon, en achetant une terre du Nebraska, qu'il louera à un fermier.

UNE RENCONTRE CRUCIALE

Avec la défaite d'Howard Buffett aux élections, la famille rentre à Omaha. Buffett a maintenant 19 ans et va bientôt vivre une première déception.

Brillant, il gradue de l'Université du Nebraska plus rapidement que ses pairs. Harvard est dans ses plans. Une entrevue de sélection à Chicago fera cependant tout dérailler. « Trop jeune, vous n'êtes pas prêt », dit la renommée école.

Déçu, Buffett s'inscrit à la maîtrise à l'Université Columbia de New York. Il va y rencontrer l'homme qui transformera sa vie : Benjamin Graham, le père de l'analyse fondamentale.

Déjà, l'apprenti a lu son ouvrage : *The Intelligent Investor*. Un bouquin qui n'est pour l'instant qu'un essai financier, mais qui deviendra plus tard la bible de Wall Street.

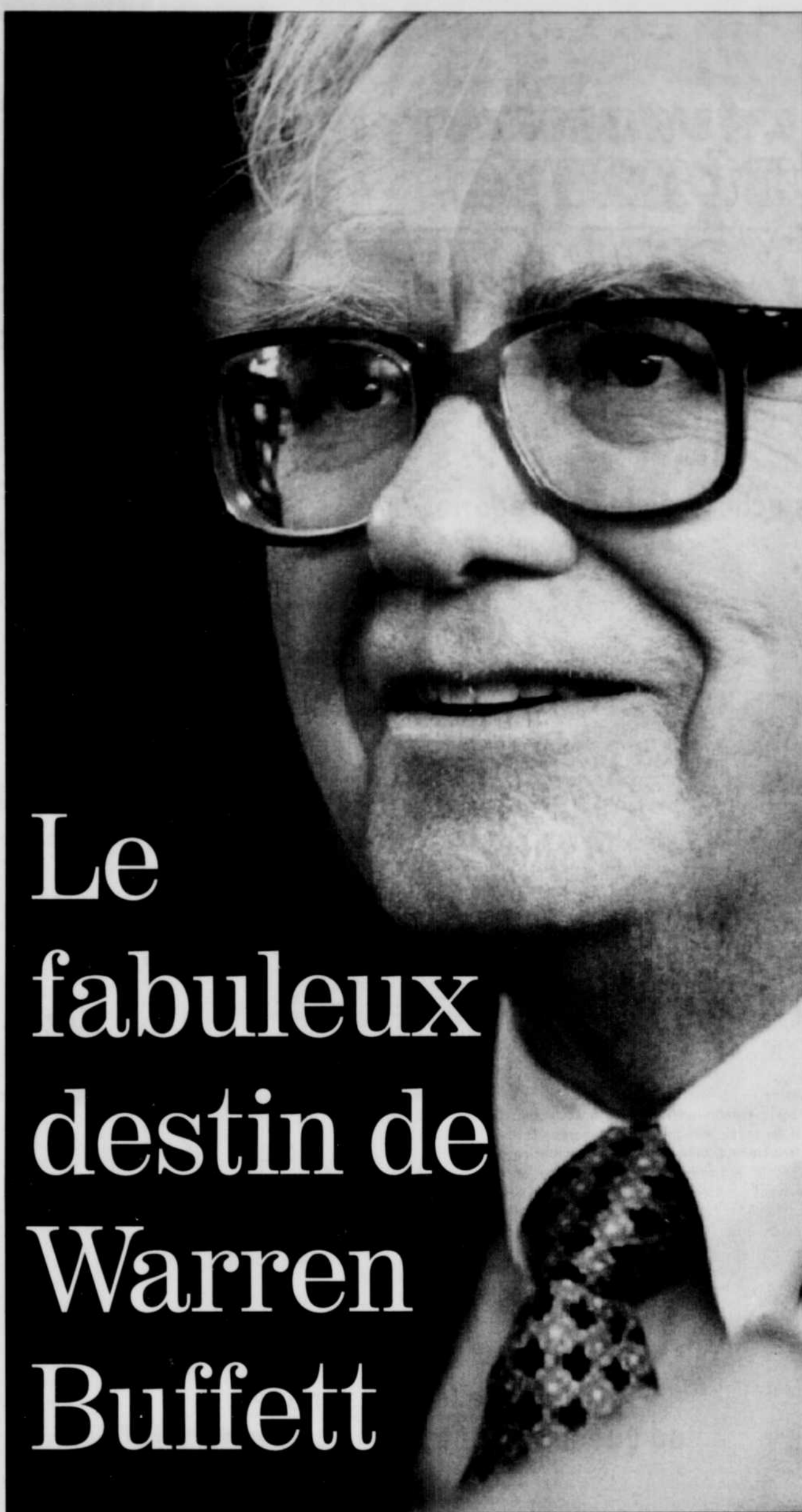
Benjamin Graham apprend à ses élèves à se méfier de Wall Street, à ignorer les courants en vogue, à faire fi des rumeurs et des tuyaux pour plutôt traquer ces valeurs boursières qu'il qualifie de « mégots de cigares », et dont personne ne veut.

Le maître prendra Warren Buffett sous son aile. Résultat : un A+, la note la plus élevée qu'il n'ait jamais accordé à un étudiant. Quelques années plus tard, le prodige se joint à son mentor pour l'aider à gérer son fonds de valeurs.

Lorsque Graham se retire du marché, l'élève Buffett décide d'y plonger.

Âgé de 26 ans et marié depuis quatre ans à Susan Thompson, il installe son bureau dans une chambre de la maison d'Omaha, sollicite la famille, quelques amis et d'anciens clients de Graham.

« Mon but est de progresser chaque année de 10 points de mieux que le



Le fabuleux destin de Warren Buffett

« Mon but est de progresser chaque année de 10 points de mieux que le Dow Jones », dira Warren Buffett à ses premiers partenaires en leur promettant de faire rapport une fois par année. « Tout ce que je veux, c'est vous remettre une carte de parcours comme lorsque je quitte le terrain de golf. Je ne veux pas être constamment suivi et que vous me voyiez rater un coup de fer 3 sur un trou, et arriver trop court au trou suivant. »

Dow Jones », dira-t-il aux premiers partenaires en leur promettant de faire rapport une fois par année. Il insiste toutefois pour que, dans l'interim, on ne l'interroge pas sur ses investissements. « Tout ce que je veux, c'est vous remettre une carte de parcours comme lorsque je quitte le terrain de golf. Je ne veux pas être constamment suivi et que vous me voyiez rater un coup de fer 3 sur un trou, et arriver trop court au trou suivant. »

C'est ainsi que naît Buffett Partnership Ltd., une société qui, en 13 ans, affichera un rendement annuel de 32%. La progression du Dow Jones, elle, sera de 8%...

Effrayé par son succès, et par une Bourse qui grimpe trop vite à son goût, la légende d'Omaha dissout le partenariat en 1969. Cette année-là, pendant que New York avance de 9%, le portefeuille fait un bond de 59%.

À 39 ans, dans l'incompréhension générale, Buffett liquide donc tout, ou presque. Voilà cependant que le marché fait marche arrière.

LE CANARD BOITEUX

Retiré, le financier du Nebraska a conservé une participation personnelle dans un canard boiteux, vieille manufacture de textile de la Nouvelle-Angleterre. Berkshire Hathaway est le pire investissement de sa vie. Avec d'anciens partenaires, il contrôle toutefois la société. Buffett décide de revenir sur le marché et entreprend de transformer Berkshire Hathaway en holding financier.

Quelques années auparavant, il a rencontré Charlie Munger, un avocat corporatif californien à l'humour caustique, doté d'un sens inné de l'in-

vestissement. Les deux hommes sont devenus partenaires et inséparables. Ils se mettent à l'œuvre.

Buffett commence par investir dans ses véhicules favoris : les journaux et l'assurance.

Déjà propriétaire d'une petite chaîne de journaux dans la région d'Omaha, l'ancien camelot fait une entrée remarquée. Il déterre lui-même une intéressante histoire pour ses journaux : les aumônes à la fondation Boys Town semblent aller davantage à la Bourse qu'aux démunis. L'enquête journalistique remporte un Pulitzer.

Pendant ce temps, à la faveur d'un affaissement des cours, Berkshire entre au capital-actions du *Washington Post*.

La compagnie profite aussi des problèmes de GEICO, un assureur américain en difficultés financières. Warren Buffett connaît bien la société, qu'il a étudiée à une époque plus lointaine où Benjamin Graham était au conseil d'administration. Il discute avec la nouvelle administration et vole à son secours. S'ensuivent des entrées au capital de grandes sociétés dont il juge les avantages compétitifs supérieurs : Coca-Cola, Gillette, ABC Capital, American Express, McDonald's, etc. Il fait aussi beaucoup de transactions privées : achat de See's Candy, Dairy Queen, H&R Brown...

L'OPPORTUNISME PUR

« Notre règle, c'est l'opportunisme pur. Nous n'avons pas de plan directeur. S'il y a un plan directeur quelque part dans Berkshire, ils me le cachent », dira pince-sans-rire Charlie Munger lorsqu'on l'interrogera sur la stratégie d'investissement des deux compères.

À 10 \$ au début des années 70, l'ac-

tion de Berkshire Hathaway frappe les 85 000 \$ en 1998, entraînée dans la frénésie boursière. Warren Buffett se dit inquiet et répète qu'à ce prix, il n'achèterait pas.

Leuphorie technologique va rapidement ramener le titre sous l'emprise de la loi de la gravité. Au milieu du calendrier 2000, l'action touche les 42 000 \$. Puis elle reprend son ascension lorsque le président indique qu'à ce niveau, Berkshire Hathaway pourrait commencer à racheter son titre.

Au lendemain des attaques du 11 septembre et d'importantes pertes (non récurrentes) enregistrées par le réassureur General Re, le titre de Berkshire Hathaway se négocie aujourd'hui à 72 000 \$. La valeur liquidative de la société atteint presque quatre fois le budget du gouvernement du Québec.

Buffett continue de répéter à ses actionnaires qu'ils ne doivent plus s'attendre à revoir les performances passées. Berkshire Hathaway est énorme et il devient de plus en plus difficile de trouver des véhicules d'investissement suffisamment importants pour faire une différence au rendement. Il croit cependant toujours être en mesure de battre les indices du marché.

Charles Gates, de Crédit Suisse First Boston, croit, lui, que le titre a encore bien du potentiel. Sa cible 12 mois est à 92 000 \$. L'analyste estime que le marché de l'assurance s'est désormais remplacé et que les primes ont grimpé. Le conglomérat est sous-évalué.

Un point d'interrogation, toutefois : Warren Buffett a 72 ans et Charlie Munger, 78. « J'aime diriger Berkshire, et si aimer la vie est gage de longévité, le record de Mathusalem est en péril », écrit chaque année Buffett à ses actionnaires...

Morceaux choisis

Chaque année, le phénomène se répète. L'assemblée annuelle de Berkshire Hathaway n'est pas seulement un rendez-vous pour interroger l'Oracle, c'est aussi un moment de retrouvailles. Jusqu'à tard en soirée, les lobbies des hôtels d'Omaha sont souvent remplis d'actionnaires de tous âges (tantôt étudiants, tantôt aux cheveux gris) qui discutent finance, économie et Bourse. L'un des jeux favoris : citer le président. Peu importe le sujet. Voici quelques-unes des remarques de Buffett. Sujet : tout et rien.

Les deux règles d'or de l'investisseur

« Règle numéro un : ne jamais perdre d'argent. Règle numéro deux : ne jamais oublier la règle numéro un. »

Une différence

« Il faut faire une différence entre prix et valeur. Le prix est ce que vous payez, la valeur est ce que vous obtenez. »

Penser soi-même

« Nous ne trouvons aucun réconfort dans le fait que des personnes importantes, ou bruyantes, ou encore un grand nombre de personnes, soient d'accord avec nous. Nous ne trouvons aucun réconfort non plus si elles sont en désaccord. Un sondage d'opinion publique n'est pas un substitut à la pensée. »

Une belle occasion

« Une belle occasion d'investissement survient lorsqu'une formidable entreprise rencontre un problème non récurrent énorme, mais qui peut être résolu. »

La comptabilité

« Lorsque des gestionnaires veulent vous communiquer les faits qui concernent l'entreprise, cela peut être fait à l'intérieur des règles de comptabilité. Malheureusement, lorsqu'ils veulent jouer avec vous, du moins dans quelques industries, cela peut aussi être fait à l'intérieur des règles comptables. Si vous ne pouvez reconnaître la différence, vous ne devriez pas avoir une entreprise d'investissement. »

Faire ses devoirs

« Le marché, comme Dieu, vient en aide à ceux qui s'aident. Mais contrairement à Dieu, il ne pardonne pas à ceux qui ne savent pas ce qu'ils font. »

Comprendre son investissement

« Je veux être capable d'expliquer mes erreurs. Je fais seulement des choses que je comprends. »

Un conseil

« Vous devriez investir dans une entreprise que même un idiot peut diriger parce qu'un jour, cela arrivera. »

New York

Buffett n'a jamais voulu s'installer à New York. « Avec suffisamment d'information d'initié et un million de dollars, vous allez en faillite en un an. »

Wall Street

« Wall Street est le seul endroit où l'on se déplace en Rolls Royce pour prendre l'avis de ceux qui se déplacent en métro. »

La presse (1)

« Les journaux sont des entreprises diablement plus intéressantes que, disons, une société fabriquant des coupleurs pour wagons de train. Même si je n'interviens pas dans le contenu éditorial, j'apprécie beaucoup faire partie d'institutions qui aident à définir la société. »

La presse (2)

« Ce qui est plus difficile, c'est que, à l'exception d'un assassin, il n'y a personne qui peut vous faire plus de dommages que quelqu'un de la presse qui fait mal son travail. Des médecins peuvent vous faire autant de mal, mais dans ce cas, vous avez initié la transaction. »

L'honnêteté

« Il faut 20 ans pour construire une réputation et cinq minutes pour la ruiner. Si vous pensez à cela, vous ferez les choses différemment. »

F.P.

Casse-tête siamois

Le monde médical aux prises avec de terribles choix moraux

■ La naissance de siamoises, lundi, à Londres, plonge la médecine dans l'embarras. Soudées par le thorax, Natasha et Courtney partagent le même cœur ainsi que plusieurs organes. Même en cas de séparation, une seule possède de minces chances de survie. Voyage au centre d'un casse-tête moral et médical.

Les jumeaux siamois demeurent un phénomène exceptionnel. Une fois sur plusieurs centaines de milliers de naissance, peut-être. Au Québec, par exemple, on en dénombre environ un cas tous les 10 ans. Dans 70% des pa-



Jean-Simon Gagné

JS.Gagne@lesoleil.com

« On s'inquiète de les voir servir de cobayes à des équipes peu scrupuleuses »

res, les jumeaux sont unis par le thorax, contre moins de 10% joints par le crâne. Et si toutes les combinaisons peuvent se produire, le type le plus rarissime demeure les nouveau-nés pourvus de deux têtes, d'un seul corps et de quatre jambes. En principe, la séparation n'est envisageable que lorsque les jumeaux ne partagent pas d'organes vitaux. Deux iraniennes de 27 ans, reliées par le crâne, mais possédant deux cerveaux distincts, viennent ainsi de lancer une campagne de souscription internationale pour être enfin opérées. Les deux sœurs prétendent que leurs goûts sont devenus trop différents pour pouvoir cohabiter. À l'inverse, les jumelles Natasha et Courtney, nées cette semaine, n'auront peut-être pas cette chance. Pour l'instant, la séparation apparaît si risquée que l'équipe de chirurgiens a préféré la repousser jusqu'à nouvel ordre. Quitte à voir les deux fillettes mourir à petit feu. Leur naissance a d'ailleurs ravivé de mauvais souvenirs en Grande-Bretagne. Il y a moins de deux ans, une histoire semblable avait engendré un véritable micmac juridique. Les deux sœurs, Gracie et Rosie Attard, étaient reliées par le bassin. Gracie possédait un cerveau et des poumons dysfonctionnels. Pour survivre, son corps utilisait le sang pompé par le cœur de sa jumelle. Les médecins spécialistes étaient formels : à défaut d'être séparées, les deux fillettes étaient promises à une mort certaine. Ils préconisaient une intervention délicate qui aurait pour effet de sacrifier la jumelle trop malformée pour sauver sa sœur.

Les parents, de fervents catholiques, s'opposaient à l'opération. L'archevêque de Westminster aussi, qui rappelait le principe moral voulant « qu'on ne peut commettre le Mal pour engendrer le Bien ». La Justice fut bientôt saisie de l'affaire. Un magistrat, qui avoua que la question lui avait fait perdre le sommeil, résuma la cause en ces termes : « S'agit-il de deux individus différents ou du concept plus horrifiant d'une personne avec deux têtes ? » La question dépassait largement la vulgaire querelle de sémantique. Si l'une des jumelles est considérée comme un simple parasite, sa mise à mort s'apparente à l'ablation de n'importe quel organe déféctueux. Mais si on la reconnaît comme un individu à part entière, l'équipe médicale qui procède à la séparation peut être accusée de meurtre.

Déchirée, tiraillée, la Haute Cour anglaise finit par autoriser l'opération, en septembre 2000. La Cour d'appel confir-

me peu après le jugement de façon unanime. « La mort de Gracie ne constitue pas le but de l'opération, même si elle en sera la conséquence inévitable. L'intervention ne la privera pas de son intégrité physique ni de sa condition humaine. Elle ne mourra pas parce qu'elle a été tuée de façon intentionnelle, mais plutôt parce que son corps ne peut pas la maintenir en vie », commentera le juge Robert Walker. Les parents, qui auraient pu porter l'affaire devant la Chambre des lords, acceptent ce jugement. L'opération, qui a lieu en novembre 2000, se déroule comme prévu. Deux ans plus tard, contre toute attente, les parents ne regrettent rien.

ANIMAUX DE CIRQUE

Entre la femme à barbe et l'homme-crocodile, les jumeaux siamois ont souvent été considérés comme des animaux de cirque. Au XIX^e siècle, certains furent même vendus comme esclaves. De nos jours, cependant, on s'inquiète surtout de les voir servir de cobayes à des équipes médicales peu scrupuleuses. En Sicile, l'opération à haut

risque de deux siamoises unies par le thorax a soulevé l'indignation. On soupçonnait une nouvelle unité de chirurgie d'avoir voulu s'attirer de la publicité en entreprenant cette intervention de neuf heures, apparemment perdue d'avance. « La peinture du bloc opératoire n'était pas encore sèche, a expliqué le directeur de la clinique d'obstétrique de l'Université de Palerme. Commencer l'activité de chirurgie cardiaque pédiatrique à Palerme avec une intervention de ce genre me semble une course à la publicité peu sérieuse. »

CAUSES ?

Selon le D^r Arié Ben Soussan, de l'hôpital Sainte-Justine, la science comprend encore mal les causes de la formation de jumeaux siamois. « Deux éclosions s'affrontent, explique-t-il. Pour les uns, l'embryon se divise de façon incomplète. Pour les autres, ce sont deux embryons qui fusionnent pour des raisons inconnues. » M. Ben Soussan, qui a réussi trois séparations de siamois, croit que les cas sont peut-être un peu plus fréquents dans le sud-est asiatique, sans pouvoir s'avancer davantage.

Ici et là, des spécialistes soupçonnent certains produits chimiques d'augmenter la fréquence de ce genre de malformations. Au Vietnam, des médecins pointent notamment les défoliants utilisés par l'armée américaine durant la guerre. L'agent orange, ainsi surnommé à cause de la bande de couleur entourant les fûts, est particulièrement visé. Dans une entrevue au journal *Le Soir*, de Bruxelles, un spécialiste des malformations, Le Cao Dai, se vidait le cœur : « Un pays de la taille du Vietnam devrait normalement attendre une paire de siamois tous les 10 ans. Trente sont nées au cours des cinq dernières années, un taux 60 fois supérieur à la normale. »

Au Vietnam, le taux de naissance de siamois — dont ces sœurs d'Hô Chi Minh-Ville — est anormalement élevé. « Soixante fois supérieur à la normale », dénonce un spécialiste des malformations, Le Cao Dai.

ARCHIVES LE SOLEIL

Eng et Chang : le périple des frères du Siam

■ Le mot *siamois* est entré dans le vocabulaire à la suite des pérégrinations extraordinaires de deux frères, nés en 1811, dans une Thaïlande qu'on appelait alors le Siam. Chang et Eng étaient soudés l'un à l'autre par une étroite bande de peau à la hauteur du sternum, dans laquelle courait un flux sanguin reliant leurs foies.

La mère confiera qu'à leur naissance, le « pont » qui les reliait était si étroit que les deux prodiges devaient se faire face. Avec le temps, cependant, ils parvinrent à se tenir dos à dos. Peu après avoir vu le jour, les deux compères échappèrent de peu à la condamnation à mort que prononça contre eux le roi du Siam. Comme dans plusieurs sociétés traditionnelles, la naissance de jumeaux soudés était perçue comme un mauvais présage, voire une intervention maléfique. Véritables miraculés, Chang et Eng se seraient peut-être contentés d'une carrière de vedettes locales si un commerçant britannique n'avait signalé leur existence en Occident.

Dès 1829, les inséparables voguent vers l'Amérique, après que leur mère les eut vendus pour 500\$. Les « frères siamois », comme on ne tarde pas à les appeler, deviennent de véritables superstars. Ils font la tournée des théâtres des États-Unis et de l'Angleterre, où les badauds peuvent les approcher pour 50 sous. En France, toutefois, le gouvernement leur interdit le séjour. On craint que leur simple vue par des femmes enceintes n'entraîne des malformations graves chez les enfants à naître. Dès cette époque, les frères délaissent le « je » pour ne plus parler d'eux-mêmes qu'au pluriel. À plusieurs reprises, des médecins envi-

sagent de les séparer. Chaque fois, l'opération est jugée trop dangereuse. Des tests finissent par démontrer qu'ils possèdent deux systèmes digestifs distincts. En revanche, lorsqu'on darde l'un avec une épine, l'autre ressent aussi la douleur.

Mécontents du traitement qu'on leur accorde, Chang et Eng reprennent leur liberté dès 21 ans. Après des années de tournées, ils finissent par s'établir en Caroline du Nord, où ils marient deux sœurs. À l'époque, leur union cause un grand scandale. La

foule en colère lance des pierres et des bouteilles sur leur domicile. En pleine rigueur victorienne, les bonnes âmes se demandent avec effroi ce qui peut bien se passer dans la chambre nuptiale, pourvu d'un lit quadruple. Il n'importe, puisque les frères engendrent un grand total de 21 enfants.

CHACUN SA MAISON

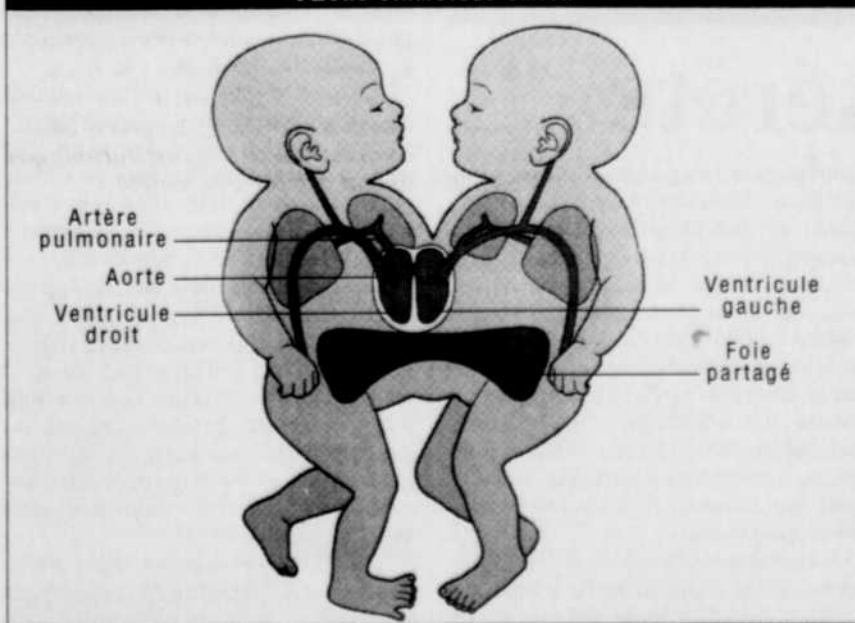
Bons princes, ils calment un peu les esprits chagrins en faisant chacun l'acquisition d'une propriété. Les deux jumeaux passent trois jours dans la maison de l'un, puis trois jours dans la maison de l'autre. Chaque fois, « l'invité » doit se conformer aux ordres du « propriétaire ».

Tout cela n'empêche pas certaines disputes, qui conduisent parfois les frères à en venir aux mains. Problème insoluble : on raconte que Eng aime un peu trop passer ses nuits à jouer au poker, tandis que son frère Chang raffole un peu trop de l'alcool. Quand on sait que leurs foies étaient directement reliés, ce genre de préférences ne pouvait manquer de causer des frictions.

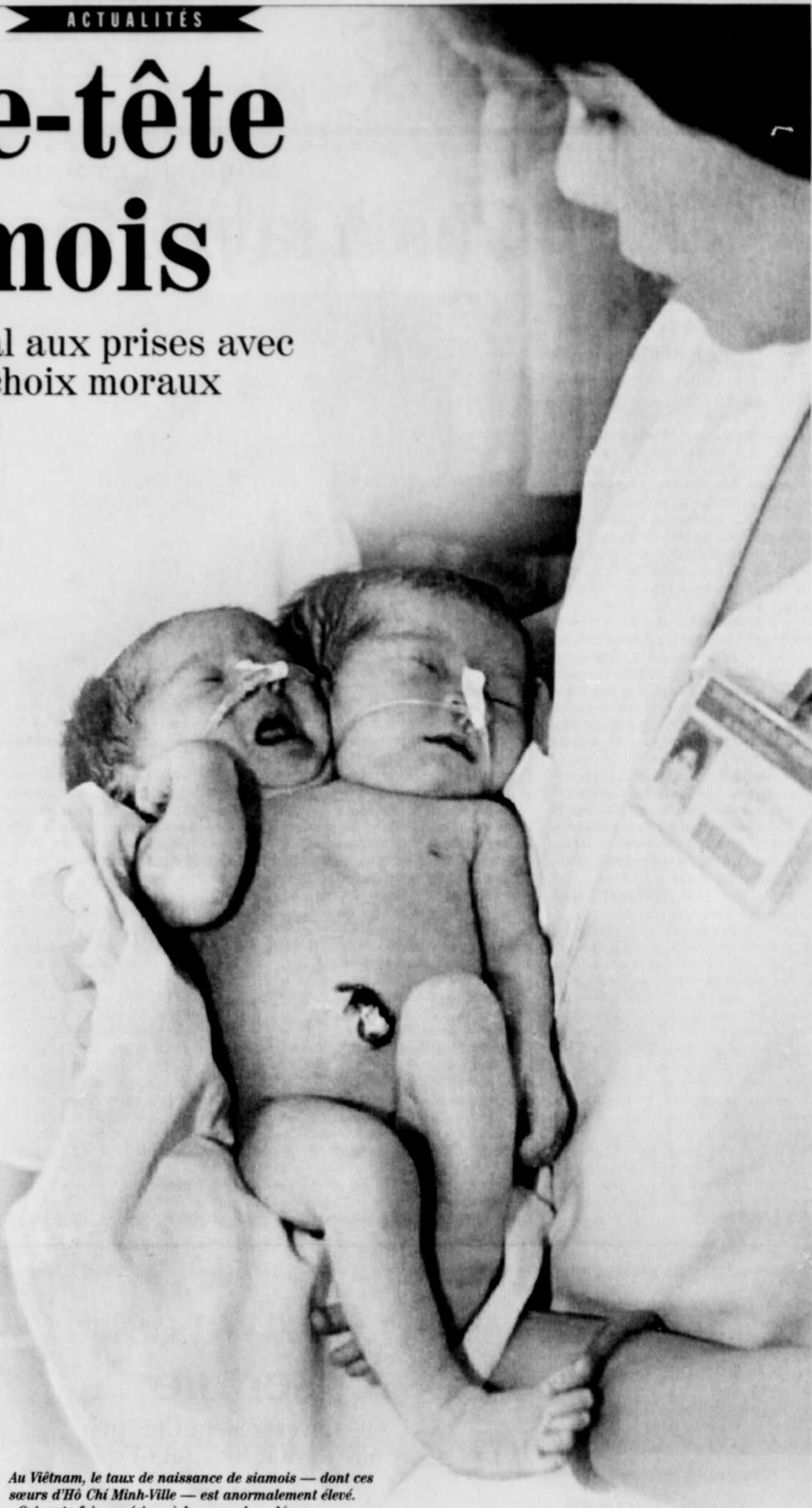
Finalement, après des retours épisodiques sur scène, les deux vedettes mourront à quelques heures d'intervalle, en 1874. On prétend que Eng aurait été victime des toxines libérées dans leur organisme commun lors du décès de Chang.

La mort des frères siamois fera la une de plusieurs journaux américains. Leur vie inspirera aussi à l'écrivain Mark Twain sa nouvelle *The Siamese Kids*. Pour éviter que leur corps ne soit récupéré pour quelque exposition grotesque, ils durent être incinérés. J.-S.G.

SŒURS SIAMOISES SMITH



Les jumelles Natasha et Courtney Smith, nées cette semaine, n'auront peut-être pas la chance d'être séparées, donc de survivre.



Les jumeaux ont eu une vie mouvementée et ont engendré un grand total de 21 enfants

OPINIONS

Faites parvenir vos lettres à l'adresse suivante : Carrefour des lecteurs, Journal LE SOLEIL, 925, chemin Saint-Louis, C.P. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Ces missives devront être courtes et accompagnées du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de leur signataire. Nous nous réservons le droit de réviser et d'abréger ces lettres au besoin. Adresse électronique : opinion@lesoleil.com

MOURIR À LA MAISON

Pas à la portée de tous

Micheline Matte

Québec

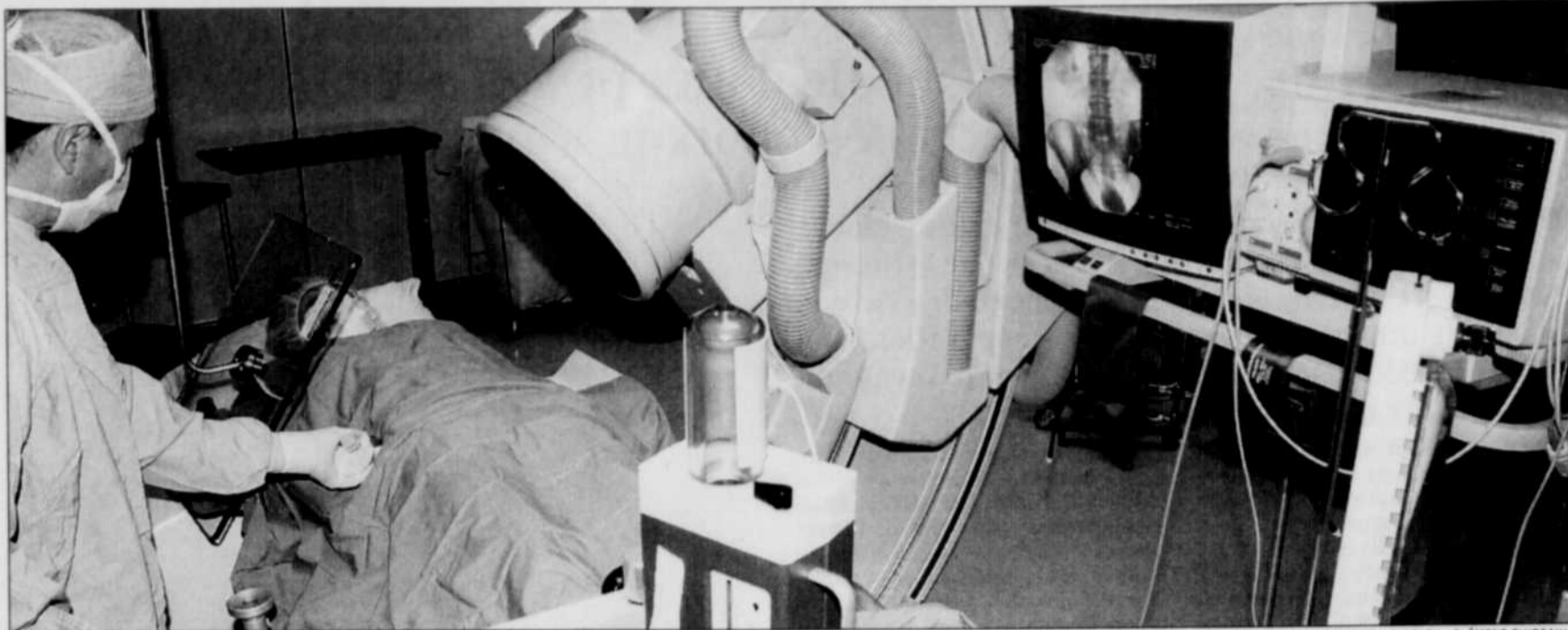
(À M^{me} Anne-Marie Voisard, journaliste, LE SOLEIL)

En lisant vos articles du 27 et du 28 avril sur les soins palliatifs, j'avais mal, très mal. Je revenais trois ans et demi en arrière alors que j'ai accompagné mon mari dans sa lutte contre le cancer, lutte qui s'est terminée en septembre 1998 après trois ans et demi de combat. On peut appeler ça un combat : quatre opérations, radiothérapie, implants, plusieurs séjours à l'hôpital et, finalement, le diagnostic ultime. Plus rien à faire que d'attendre la mort.

Voilà quelqu'un qu'on aime diminuer de jour en jour fait mal, très mal. Tu dois devenir un « aidant naturel » qui porte plusieurs chapeaux. Pendant sa maladie, j'ai appris à faire des pansements, à gérer ses médicaments, à lui administrer des antibiotiques intraveineux, etc., en plus de faire plusieurs deuils.

Aujourd'hui, avec le recul, je me demande comment j'ai fait et comment il se fait que je sois encore là! Mais oui, je l'ai dite, cette phrase : « Tu mourras à la maison comme tu le désires. » Toutefois, une semaine avant sa mort, j'ai dû démissionner — quel grand mot! — et accepter son entrée à l'hôpital. J'étais à bout de forces. (...)

Lorsque la travailleuse sociale lui a proposé d'aller à l'hôpital Christ-Roi, — le CLSC Laurentien y a une aile en soins palliatifs — pour me permettre de me reposer un peu et de reprendre des forces, il a accepté. Toutefois, dans l'après-midi, nous avions rendez-vous avec son médecin traitant et, lorsque celui-ci lui a offert de rester à l'hôpital où il était traité depuis trois ans et demi afin d'y terminer ses jours en lui disant de ne plus se gaver et d'accepter seulement d'être soulagé, il a préféré rester à cet hôpital. Il m'a demandé ce que j'en pensais, par écrit, car il ne pouvait plus parler à la suite de son cancer, je lui ai répondu : « C'est ta vie, tu fais ce que tu veux, je



Certains malades ont besoin de soins spécialisés et d'une attention constante, ce qui rend ardu le maintien à domicile.

t'ai toujours supporté dans tes choix et je le ferai encore. »

Il n'y a pas de mots pour vous dire comment je me sentais. Nous étions seuls dans une petite chambre en ORL. Il a passé l'après-midi sur une civière en attendant qu'une chambre se libère vers 16 heures. Et dans la chambre, encore seuls tous les deux, je lui tenais la main, complètement démolie. L'hôpital où il a été admis « pour finir ses jours » (à sa question combien de temps? on lui avait répondu de 48 heures à 72 heures — il est mort sept jours plus tard) ne disposait pas d'un vrai centre de soins palliatifs. (...)

Lorsque après la troisième journée, il m'a fait signe qu'il avait soif, je lui ai demandé, le cœur brisé : « As-tu changé d'avis, veux-tu recommencer à boire et à manger? » Il m'a regardé et m'a fait signe que « non » avec sa tête. Je me demande encore ce qu'il pensait durant cette semaine — savoir que

c'est la fin — il était conscient, il l'a été jusqu'à la dernière minute. Il a pleuré lorsque ma fille lui a dit : « Papa, tu vas aller rejoindre ceux que tu aimes et qui sont déjà là-haut, laisse-toi aller »!

J'ai eu la chance dans cette épreuve, lors de la dernière semaine, d'avoir le support de mes trois enfants et celui de ma fille qui a passé toutes les nuits avec son père, elle qui travaille comme infirmière en soins palliatifs dans un CLSC. Sinon, je me demande comment j'aurais fait pour faire respecter les ordonnances du médecin.

Elle m'a aidée à ne pas me sentir coupable. Je ne remets nullement en question les bons soins qu'il a reçus pendant sa maladie par l'équipe médicale, tant par les médecins que par les infirmières et les infirmiers. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle il a voulu mourir à cet hôpital. Ils ont fait tout ce qui est humainement possible

de faire. Lors du diagnostic final, j'ai vu des larmes dans les yeux de deux des médecins qui l'ont accompagné durant cette maladie.

Lorsqu'il est mort, j'étais là, entourée de nos trois enfants, je lui tenais la main et, lorsqu'on m'a dit que tout était fini, j'ai poussé un grand cri de délivrance. Je me suis sentie coupable et me suis excusée auprès de l'infirmière. Mon corps et mon esprit criaient « enfin! » Trop, c'est trop...

SÉQUELLES

Tout ça pour dire que ce cheminement avec l'être aimé, avec très peu de ressources humaines, laisse des séquelles qui après trois ans et demi sont encore là! Oui, il faudrait plus de places pour les soins palliatifs, plus de gens formés pour accompagner le malade et les familles qui souvent se sentent impuissantes et épuisées. (...)

Oui, il est illusoire de penser que tout le monde peut mourir à la maison. Même à l'hôpital, la plupart des infirmières n'avaient jamais vu un

cancer comme celui de mon mari et souvent, ma fille et moi, nous les aidions pour les pansements. Heureusement que nous étions là pour l'aider à mourir dans la dignité. Nous le lavions tous les jours, l'habillions, jamais de pyjama, nous voulions qu'il se sente bien et beau pour recevoir les gens qui venaient le visiter. (...)

Ce que je peux dire à ceux qui sont dans cette situation : foncez, n'hésitez pas à demander à votre CLSC tous les services qui peuvent vous être offerts. Insistez. Il en va de votre équilibre après le départ de celui que vous aimez et avec qui vous avez partagé toutes les choses de la vie, bonheur, souffrances, etc.

J'ai bénéficié du support de la travailleuse sociale après le décès de mon mari et elle m'a aidée à accepter le fait qu'il n'était pas mort à la maison en me disant qu'elle était certaine qu'il savait comment je l'aimais et que ma décision visait à lui permettre de recevoir les meilleurs soins possible dans les circonstances.

Une semaine avant, j'ai dû démissionner, et accepter son entrée à l'hôpital



Il faudrait dépouiller les prêtres de leurs appareils.

ÉGLISE

Un vent de printemps salubre

Lorraine Leblond

Québec

Les années 2000 connaissent des bouleversements étonnants et l'Église catholique n'y échappe pas. Le scandale des prêtres pédophiles, c'est le début d'un changement positif d'ouverture.

L'Église a maintenant une raison valable pour faire disparaître l'institution et donner naissance à un modèle nouveau et transparent plus proche de l'humain.

Dans un premier temps, dépouiller les prêtres de leurs appareils. Cela aiderait ces prêtres à pratiquer l'humilité et à prendre davantage conscience de leur mission dans l'Église. Ils ont été choisis pour le service, non pour le pouvoir et le prestige. Quand je vois à la télévision les « poupées Barbie » du Vatican avec leur soutane, caluron, ceinturon rouge, baguette et croix pectorale provocante, mitre, manteau cela me déplaît totalement parce que c'est dépassé. Ce serait tellement plus significatif si les ministres de Dieu, peu importe leur rang, portaient un complet gris avec col romain. Jésus était authentique et vrai.

CUBA

Ottawa est servile

Le gouvernement Chrétien plie devant les États-Unis

Michael Walsh

Association québécoise des Amis de Cuba, Boischatel

(Au premier ministre Jean Chrétien)

En tant que membres de l'Association québécoise des Amis de Cuba, nous déplorons grandement l'attitude de votre gouvernement à l'égard de Cuba, plus particulièrement devant la Commission des droits de l'homme de l'ONU à Genève. Le 19 avril dernier, et comme à tous les ans à cette occasion, vous avez joint votre voix à celles des autres pays qui ont appuyé la résolution condamnant l'île. Cette résolution, pondue par l'administration américaine et présentée par l'Uruguay, n'est, somme toute, qu'une machination de ceux qui imposent un blocus immoral et inhumain et qui ont besoin de ce vote dépassé pour justifier cette agression contre tout un peuple qui dure depuis plus de 40 ans.

Malgré le résultat serré de 23 pays en faveur de la motion et de 21 contre avec 9 abstentions, il apparaît évident, compte tenu des pressions énormes et du chantage américain exercé envers les pays pauvres, que le résultat du vote est bien plus en faveur de Cuba qu'il est contre.

MENACES DE L'EMPIRE

Si nous convenons qu'il est difficile pour les pays du tiers-monde de faire face aux menaces



Le 19 avril, la Commission des droits de l'homme de l'ONU a adopté une résolution condamnant le gouvernement de Fidel Castro.

de l'empire, qui n'hésite pas à leur couper les vivres s'ils ne votent pas de son bord, comment pouvez-vous expliquer, monsieur le premier ministre, que votre gouvernement se plie, ici comme ailleurs, aux diktats de George W. Bush? Nous n'étions pas fiers de votre attitude de soumission quand vous vous êtes impliqué de plein fouet dans la guerre en Afghanistan, et plus récemment, nous déplorions votre mutisme devant les massacres d'Ariel Sharon en Palestine.

Là, vous venez, une fois de plus, démontrer votre servitude envers nos voisins du sud et votre manque d'indépendance politique, en cautionnant cet embargo criminel que fait peser la super-puissance sur un peuple qui n'est une menace pour personne et qui ne demande qu'à vivre.

Monsieur Chrétien, nous avons la conviction que le peuple canadien qui vous a élu l'a fait en croyant que vous agiriez de façon équitable envers cette perle des Antilles où chaque année, une grande partie de la population passe quelques semaines et tisse toujours de nouveaux liens d'amitié.

Vous avez dit : « Un an sans intérêts » ?

Claude Turgeon

Saint-Romuald

Une chaîne de grands magasins annonçait dans sa circulaire de mars 2001 la promotion estivale suivante : un an sans intérêts sur le matériel acheté et sur les travaux de rénovation exécutés.

C'était plus qu'il n'en fallait pour prendre ma décision de leur confier le remplacement de quelques fenêtres de notre maison.

Ce grand magasin est reconnu pour la qualité de ses produits de rénovation, pour son service après-vente et installation, ainsi que pour le respect des garanties données. Tout cela a évidemment un prix, élevé j'en conviens, mais que j'ai accepté de payer de bon gré pour les raisons mentionnées auparavant.

Bien sûr, j'acceptais également le délai prévu de quelques semaines pour commander les fenêtres. Le montant du contrat s'élevait à plus de 5500\$.

Imaginez : un an sans intérêts sur cette somme. C'était un cadeau, une promotion, comme le voulait leur publicité. Je n'avais que les taxes à payer au moment de l'installation : c'était dans mes cordes.

J'ai donc signé le contrat le 21 avril 2001, et l'installation fut faite le 6 août. J'ai payé les taxes, et j'ai dormi sur mes deux oreilles depuis, en me disant que je n'avais rien d'autre à payer avant 12 mois, soit le 6 août 2002, et toujours sans intérêts.

Or, voici donc qu'au début de 2002, je reçois un avis me demandant de payer le solde de la facture le 21 avril

de cette année, soit un an après la signature du contrat.

Je me suis dit que quelque chose n'allait pas. J'ai vérifié auprès d'une personne de ce grand magasin, qui m'a tout simplement répondu que « c'était comme ça ». Une deuxième personne a pris le temps d'écouter mon histoire et m'a même confirmé que les fenêtres leur avaient été livrées le 20 juillet. Alors, le grand magasin n'a certainement pas payé ces fenêtres avant de les recevoir. Donc, du 21 avril au 20 juillet, on m'a fait cadeau (la promotion) des intérêts sur de l'argent que mon fournisseur n'avait pas encore déboursé! Et si on connaît le moins des règles du jeu, on sait fort bien que l'acheteur des fenêtres (mon fournisseur) obtient sou-

vent un délai de paiement qui peut aller jusqu'à plusieurs mois. La promotion était donc dans mon cas de 9 mois sans intérêts, et non de 12 mois.

Allons, un peu de sérieux, me suis-je dit. J'ai de nouveau contacté la personne responsable du grand magasin, je lui ai parlé des 9 mois contre 12 mois sans intérêts, et j'ai obtenu gain de cause : elle a tranché en ma faveur et m'a accordé deux autres mois complets, toujours sans intérêts... Je n'ai pas voulu abuser de sa bonté pour le douzième mois...

Alors soyons prudents sur l'interprétation qui peut être faite d'une telle promotion par différentes personnes. La balance peut parfois pencher du côté du consommateur. On a toujours intérêt à surveiller son capital.

Saint-Félix de Cap-Rouge et la spiritualité

Gloria H. Guay

Cap-Rouge

Pour faire suite à l'article de Richard Boisvert du journal LE SOLEIL, le 23 mars 2002, page C 11, *Du monde à la messe*, quoi de plus beau que la musique merveilleuse qui adoucit les mœurs! Et c'est vrai! On peut dire alors que la musicothérapie joue son rôle sur le plan tant physique que spirituel.

Lorsque le corps est tendu par l'écoute de la musique calme, on ne peut faire autrement que rendre son âme réceptive à cette beauté spirituelle.

C'est ce que le curé de Cap-Rouge, Gabriel Gingras, transmet à ses paroissiens lors des messes de fin de semaine, dans les grands moments des offices religieux, lors des concerts et à la messe des artistes durant l'été.

SÉDUITS PAR LES ARTISTES

C'est pourquoi, à l'occasion de la semaine sainte, nous avons eu le bonheur d'entendre, le 24 mars dernier, *Les Sept Paroles du Christ* de Théodore Dubois. Vraiment, nous avons été séduits par la qualité des artistes Luce Vachon (soprano), Robert Huard (basse), Philippe Gagné (ténor) et Mario Tremblay (baryton). Sous la direction de Claude Gosselin, son ensemble vocal de très haut niveau, accompagné à l'orgue Saint-Félix par Sylvain Doyon dont la réputation se maintient toujours, rehaussait encore l'excellente prestation des solistes.

Après cette prestation d'une qualité exceptionnelle, comment ne pas s'en retourner chez soi rempli d'un sentiment de bien-être et de satisfaction face à soi-même? La spiritualité, c'est cela, c'est-à-dire un retour vers soi en donnant à l'âme le bonheur de se manifester.

Nous devons une fière chandelle à notre curé, Gabriel Gingras, qui a tout compris cela. Il est entouré d'une bonne équipe qui partage son idéal et contribue à la réalisation de son œuvre pastorale. Et dire que des paroissiens ferment ou se fusionnent! Ici, à Cap-Rouge, on a fait construire un orgue français, « le Saint-Félix », selon des plans de 1759. Il faut le faire!

Tant que nous aurons notre curé, l'église de Cap-Rouge rayonnera dans toute sa beauté physique et spirituelle et le message de Dieu sera peut-être enfin compris. C'est le but de cette paroisse.

L'EST ET LA CÔTE-NORD

PRODUCTEURS FORESTIERS DU BSL 2 M\$ redistribués en deux ans

CARL THÉRIAULT
Collaboration spéciale

■ RIMOUSKI — Les 9500 producteurs forestiers du Bas-Saint-Laurent ont reçu en bonification au cours des deux dernières années une somme de 2 M\$, résultat d'une redistribution de surplus accumulés et d'ajustements de contrats intervenus avec des entreprises forestières, et ce sans compter les profits résultant de la vente de leur bois.

L'année 2001 n'en a pas moins été difficile pour les producteurs de bois bas-laurentins qui ont dû faire face au ralentissement de l'économie nord-américaine et à une perte de marché à la suite de l'incendie de l'usine de Nelson Forest à Miramichi au Nouveau-Brunswick.

Les ventes du Syndicat des producteurs forestiers du Bas-Saint-Laurent ont diminué de 22 %, passant de 8,2 M\$ en 2000 à 6,4 M\$ en 2001 pour ne laisser qu'un bénéfice de 13 000 \$ comparativement à 400 000 \$.

Réunis jeudi en assemblée générale annuelle à Rimouski, les producteurs de bois du Bas-Saint-Laurent ont adopté une résolution transformant leur dénomination en Syndicat des producteurs forestiers du Bas-Saint-Laurent afin de mieux illustrer le caractère multifonctionnel de leur travail.

Les producteurs ont accepté d'intégrer au plan conjoint la récolte de l'if du Canada, vendu à des manufacturiers pharmaceutiques pour la fabrication de médicaments. Une quantité estimée à 15 000 livres à raison d'un prix payé de 1,25 \$ la livre.

La forêt privée du Bas-Saint-Laurent a bénéficié l'an dernier d'un budget de plus de 14 M\$ en travaux forestiers et en aide technique dispensés aux propriétaires actifs en aménagement. Une hausse de 35 % par rapport à l'an dernier.

Les producteurs ont aussi demandé une intensification de ces travaux de mise en valeur de la forêt privée afin de profiter de la politique de rendement accru de la forêt québécoise et l'établissement d'un système unique pan-canadien de certification de la forêt privée.

750 km à pied pour la coop

Trois travailleurs souhaitent amasser au moins 30 000 \$ pour démarrer une entreprise

HENRI MICHAUD
Collaboration spéciale

■ SAINT-ANNE-DES-MONTS — Trois membres d'une coopérative gaspésienne de travailleurs ont entrepris un périple de 750 km, à pied, pour recueillir les fonds nécessaires au démarrage de leur entreprise.

« L'objectif est de 30 000 \$, précise Marjolaine Bourgeois, Francis Marin et Égide Trépanier. Cette somme permettra le démarrage de notre coopérative de travailleurs et la création d'une quinzaine d'emplois. »

Le projet global est évalué à 500 000 \$. « Nous devons verser une mise de fonds initiale afin d'obtenir une aide financière et des prêts au démarrage. Or, nous avons consulté nos membres et nous ne pouvons réunir la somme nécessaire, malgré notre foi en ce projet. »

Plusieurs membres de la coop ont

connu les affres du travail saisonnier et des emplois à faible revenu.

Les ébénistes ont donc choisi de faire le tour de la Gaspésie. « Nous frapperons à toutes les portes, le long de la 132, entre Capucins et Pointe-à-la-Croix. Les gens peuvent également acheminer des dons au Carrefour Jeunesse-Emploi de la Haute-Gaspésie, à Sainte-Anne-des-Monts. »

SOLIDARITÉ

C'est un appel à la solidarité régionale. « Si chaque Gaspésien versait l'équivalent d'une tasse de café

consommée au restaurant, nous pourrions amasser 100 000 \$ et créer de nouveaux emplois. »

Les premières heures du périple ont été plutôt encourageantes. « Les personnes qui sont à la maison nous versent 2, 5 ou 10 \$, ont confié les marcheurs au SOLEIL. Nous sommes très confiants de dépasser notre objectif. Pour cela, les gens doivent être généreux. »

Les trois marcheurs et leurs collègues ont complété, en septembre, une formation professionnelle en ébénisterie. Ils devaient alors travailler pour un promoteur, à Cap-Chat, mais ce dernier a quitté la région, laissant les étudiants à eux-mêmes. Les finissants ont donc choisi de reprendre, à leur compte, le projet de fabrication de composantes de meubles et d'ameublement traditionnel haut de gamme.

Les Pays-Bas honorent 195 anciens combattants

ERNIE WELLS
Collaboration spéciale

RIMOUSKI — Les Pays-Bas se souviennent et remettent à des anciens combattants, de La Pocatière à Gaspé en passant par la Côte Nord, la Médaille hollandaise du souvenir pour avoir servi dans la libération du pays en 1944-1945.

Cette médaille est décernée par le consul du Royaume des Pays-Bas, Frederik-A. De Bruin, et par le lieutenant-général Charles-H. Belzile, président national de la Légion royale canadienne. « À Rimouski hier, 155 anciens combattants des Forces armées canadiennes (ou leur épouse si décédé), ont été honorés et 40 autres le sont aujourd'hui à Baie-Comeau », précise le directeur pour le Québec de la Légion royale canadienne Jean Thériault. En 1995 et 2000, beaucoup d'anciens combattants ont participé aux festivités de la libération à Apeldoorn et d'autres communautés néerlandaises où ils ont reçu leur médaille. Ceux qui n'y étaient pas la recevront cette fin de semaine.

Vingt Médailles canadiennes du maintien de la paix seront aussi décernées aux militaires qui ont participé à des missions notamment en Allemagne, Corée et en Bosnie. « Plusieurs médaillés

ne se sont pas vus depuis 57 ans. La moyenne d'âge est de 80-85 ans », estime le président de la filiale Joseph Keable, Valmont Bouchard.

Pierre Saindon avait 23 ans quand il a fait le Débarquement de Normandie et Léonard Turcotte, 22 ans. À 83 et 81 ans, ils n'ont rien oublié des atrocités de la Grande Guerre. Léonard a survécu à trois blessures, une par balle et deux autres par des éclats d'obus. Des séquelles obligent encore d'autres interventions chirurgicales. « Ça nous fait plaisir de recevoir la Médaille néerlandaise du souvenir. Mieux vaud tard que jamais », estime Pierre.

Les commandants des districts du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie de la Légion royale canadienne, Jacques Guay et John Walker, ont participé aux cérémonies qui ont débuté à 9 h 30 hier au cimetière de Pointe-au-Père par un hommage au marin Willem Koning, décédé à Cloridorme lors de la Bataille de l'Atlantique.

Ont suivi à 14 h la remise des Médailles à la Réserve navale NCSM d'Iberville. Aujourd'hui, à 10 h 30 à Pointe-au-Père, une messe commémore la Bataille de l'Atlantique, suivie à 13 h 30 d'une inspection de la garde à la Réserve navale NCSM.



Francis Marin, Marjolaine Bourgeois et Égide Trépanier sont confiants de dépasser leur objectif de 30 000 \$ lors de cette marche de 750 km.

HYDRO-QUÉBEC Tout Toulnustouc dans le Net

STEVE PARADIS
Collaboration spéciale

BAIE-COMEAU — Hydro-Québec offre depuis peu une vitrine virtuelle de son projet hydroélectrique de la rivière Toulnustouc. Tous les aspects des travaux en cours et à venir y sont traités et le site recèle également de nombreuses informations sur le chantier et la société d'État.

Le site Internet, qui se veut à la fois un outil d'information sur le chantier et un instrument d'éducation sur la production hydroélectrique, a coûté près de 30 000 \$ à concevoir, a indiqué la responsable des communications du projet de la Toulnustouc et conceptrice du site, Marthe Nadeau.

On y trouve notamment des informations techniques sur le projet, son volet environnemental, les ententes signées entre Hydro et les communautés touchées. Un des points intéressants du site concerne le suivi des travaux, où chaque étape de la construction du site est expliquée en mots, en photos ainsi qu'en animation graphique et vidéo. « On veut permettre autant à un jeune de cinquième année qu'aux gens qui connaissent bien les chantiers de suivre l'évolution des travaux et d'en apprendre plus », a souligné M^{me} Nadeau.

Un autre volet qui intéressera les villégiateurs et les amateurs de plein air, celui de l'accès au territoire. Les restrictions à la circulation, selon la période de l'année et le secteur, y sont détaillées. Les chasseurs, notamment, pourront savoir où ils pourront pratiquer leur sport pendant la durée des travaux et les villégiateurs pourront connaître l'état d'avancement des travaux de la route de contournement qui mènera au lac Sainte-Anne.

Le site présente également une rubrique sur le suivi des contrats et la recherche d'emplois. Tous les travaux terminés qui ont fait l'objet de contrats, ceux en cours et à venir défilent d'un clic de souris à l'écran, une vitrine qui sera appréciée des entrepreneurs.

Le grand public pourra donc visiter le chantier de manière virtuelle au www.hydroquebec.com/toulnustouc, car il devra patienter jusqu'à l'été 2003 avant de pouvoir le découvrir sur place. Rappelons que la centrale, qui devrait entrer en service en 2005, sera située à 100 kilomètres au nord de Baie-Comeau. Sa production sera de 526 mégawatts. Les travaux de ce chantier sont évalués à 600 millions \$.

EN BREF

Accident mortel sur la 185

■ NOTRE-DAME-DU-LAC — Un homme de 77 ans de Saint-Juste-du-Lac, Napoléon Ouellet, a perdu la vie dans un accident survenu sur la route 185, à Notre-Dame-du-Lac. Selon la Sûreté du Québec, le septuagénaire aurait coupé un autre véhicule en s'engageant sur la 185 avant d'être heurté par ce dernier. Le pauvre homme serait mort sur le coup. Les quatre passagers de l'autre véhicule n'ont pour leur part subi que des blessures mineures. É.F.

Paul Crête n'entend pas lâcher le morceau

■ RIVIÈRE-DU-LOUP — Le député bloquiste de Kamouraska—Rivière-du-Loup—Témiscouata—Les Basques, Paul Crête, ne lâche pas son bout et a la ferme intention de convaincre Ottawa de débloquer les fonds nécessaires à la transformation de la route 185 en autoroute à quatre voies séparées. Dans les prochains jours, les utilisateurs de cette route pourront voir au moins cinq immenses affiches rappelant à Jean Chrétien que « La 185, ça presse ». « J'invite la population et les entreprises à en acheter une, afin qu'elle soit aussi installée en bordure de la route », dit-il. Chacun des panneaux coûte 95 \$. « Ce n'est pas cher pour mettre fin à l'hécatombe. » La route 185 a fait 90 morts en 10 ans. M.L.

Gala PME déplacé

■ BAIE-COMEAU — La Chambre de commerce de Baie-Comeau a décidé de déplacer au 1^{er} juin la tenue de son Gala PME 2002. La Chambre avait initialement prévu tenir le gala le 18 mai, mais devant la multitude d'activités déjà offerte cette fin de semaine et le congé de trois jours qui l'accompagne, l'organisme a changé son fusil d'épaule afin de pouvoir attirer le plus de gens possible. L'endroit du gala demeure toutefois le même, soit le Pavillon du Lac. S.P.

Subvention de 400 000 \$

■ FORESTVILLE — Le ministère de l'Éducation a récemment attribué une subvention de 400 000 \$ à la commission scolaire de l'Estuaire afin d'agrandir et de réaménager le Centre de formation professionnelle de Forestville. Selon le ministère, cet investissement permettra au Centre de dispenser le programme *Classement des bois débités* pour ainsi regrouper tous les programmes du secteur de la foresterie sous un même toit. Les travaux touchent une superficie de 332 mètres carrés. S.P.

L'ACEQ annonce des services élargis

CARL THÉRIAULT
Collaboration spéciale

RIMOUSKI — L'Association du cancer de l'Est du Québec (ACEQ) compte demeurer le navire amiral de la lutte contre le cancer dans l'Est du Québec, fidèle à ses engagements de ces 20 dernières années.

Le cap est mis sur l'expansion des services. Ce sera le cas du département de radio-oncologie au Centre hospitalier régional de Rimouski, né des actions de l'ACEQ, dont la superficie doublera d'ici un an, et de l'Hôtelierie Omer Brazeau qui, en 2003, ajoutera 15 lits aux 58 existants. Un agrandissement de 30 lits est prévu au cours des prochaines années.

L'organisme compte aussi se tenir le plus près possible des besoins des patients et de leurs familles ainsi que de son équipe de 3200 bénévoles. Un grand tirage dont les prix totalisent 20 000 \$ est aussi lancé.

Des projets de soutien plus localisés dans son vaste territoire comme l'achat de chaises de soutien médical en collaboration avec la Fondation du Centre hospitalier de Baie-Comeau et l'augmentation des groupes d'entraide et d'accompagnement Perce-Neige font parti du nouveau plan triennal, a

souligné Marie-Hélène Chouinard, directrice générale de l'ACEQ.

Des actions à moyen et long terme sont aussi menées par l'ACEQ par son association avec l'Institut des sciences de la mer de Rimouski dans la création du Centre de recherches sur les biotechnologies marines.

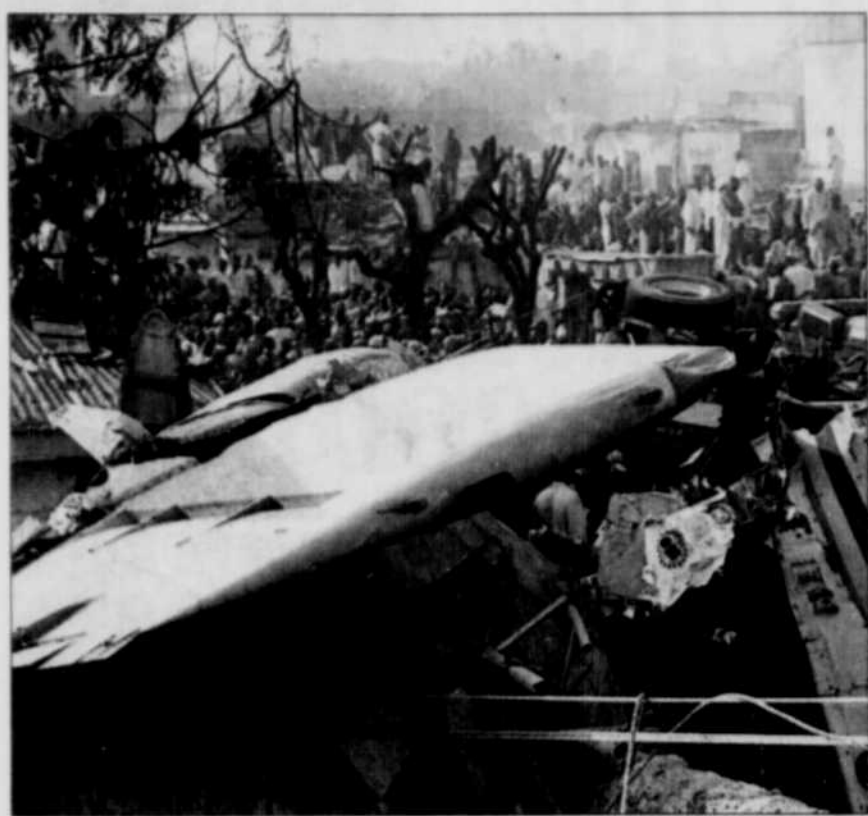
En 2001, l'Hôtelierie Omer Brazeau a connu un taux d'occupation de 85 %.

Plus de 850 000 \$ ont été amassés par l'ACEQ en 2001. Le budget de l'Hôtelierie Omer Brazeau est de plus de 600 000 \$. Au total, plus de 70 % des dépenses et investissements des deux corporations vont à la clientèle, au remboursement de la dette et à l'entretien du bâtiment.

Un peu plus de 2000 cas de cancer apparaissent chaque année dans le territoire de l'Est du Québec et de la Côte-Nord. La moitié des personnes peuvent compter sur une guérison complète.

La semaine dernière, au Gala des entreprises et des marchands de Rimouski, l'ACEQ décrochait et le prix de la catégorie « Entreprise culturelle et organisme communautaire », qui a pour but de récompenser l'implication exceptionnelle d'un organisme pour la qualité de ses services auprès de la population.

2000
nouveaux
cas de
cancer par
année



L'avion s'est écrasé sur un quartier densément peuplé.

Nigeria: plus de 180 morts dans un écrasement d'avion

■ KANO, Nigeria (AP) — Un avion de ligne avec 76 personnes à son bord s'est écrasé hier sur un quartier très peuplé de la ville de Kano, dans le nord du Nigeria faisant plus de 180 morts. Les autorités ont précisé que l'avion avait explosé.

Selon John Okasor, porte-parole de l'aviation civile nigérienne, il y a au moins deux survivants à bord, une hôtesse de l'air et un passager. On ne faisait toujours pas état d'un bilan précis des victimes. Tandis que les premières informations données par la radio parlaient de 105 personnes à bord de l'avion, John Okasor a corrigé ce chiffre à 76, passagers et équipage.

Selon des témoins, le crash a transformé le quartier très peuplé de Grammaja en un vaste champ de ruines. L'avion a détruit au moins deux mosquées et des dizaines de bâtiments. Un reporter de l'Associated Press sur place a vu des habitants terrifiés, hurlant et pleurant, commencer à fouiller les débris, à la recherche de rescapés. Quatre corps, ceux de trois femmes et d'un homme, ont été emmenés.

Les autorités craignent que des dizaines de personnes aient été tuées au sol. Parmi elles, un bébé, dont le cadavre a été transporté enveloppé dans un tissu, tandis que sa mère pleurait à ses côtés.

Les secouristes, intervenant avec des engins lourds, sont arrivés sur place, pour aider à dégager les débris à la recherche de survivants ou de cadavres.

Les autorités craignent que des dizaines de personnes aient été tuées au sol

Umar Suleman, un habitant de Grammaja, a expliqué à l'AP qu'il avait vu l'avion «vaciller» quelques secondes avant l'accident. Il s'est ensuite joint aux secours pour tenter d'aider les éventuels survivants et a découvert, selon ses dires, un homme «au front brisé», plusieurs os sortant de sa chair, assis sur un siège de l'appareil.

L'homme était vivant, a assuré Suleman, affirmant l'avoir aidé à sortir des débris. D'autres habitants ont fait état de recherches semblables, mais sans résultat. La population du quartier était particulièrement inquiète quant au sort des personnes qui priaient à l'intérieur des mosquées au moment du crash.

Selon la radio nationale, l'appareil appartenait à EAS Airlines, l'une des nombreuses compagnies privées nigériennes. Il s'est écrasé pour une raison indéterminée à environ un kilomètre de l'aéroport de la ville, peu après son décollage à destination de Lagos, la capitale commerciale du pays, 700 km plus au sud.

Le gouverneur de l'État de Kano, Rabiu Isa Kwamkwaso, s'est rendu sur les lieux du drame hier soir, ajoutant encore à l'extrême confusion régnant sur place, les habitants qui tentaient de lui parler étant repoussés sans ménagement par les forces de sécurité.

EN BREF

Le touriste spatial revient sur Terre

■ MOSCOU — Le vaisseau Soyouz, qui doit ramener sur Terre le touriste sud-africain de l'espace Mark Shuttleworth, s'est détaché avec succès de la Station spatiale internationale hier, ont annoncé des responsables des vols spatiaux russes. Shuttleworth et ses compagnons, le commandant du vol, le cosmonaute russe Iouri Guidzenko, et l'ingénieur de bord italien Roberto Vittori, doivent atterrir demain matin, près de la ville d'Arkalyk, au nord-ouest du Kazakhstan. Le Sud-Africain a payé à la Russie près de 20 millions \$ pour un séjour dans l'espace de 50 jours. (AFP)

PÉDOPHILIE

Des cardinaux des É.-U. pourraient être accusés de complicité

FRANCIS TEMMAN
Agence France-Presse

■ WASHINGTON — La justice américaine pourrait décider d'inculper pour complicité criminelle des cardinaux dans le scandale de pédophilie qui secoue actuellement l'Église catholique aux États-Unis, avancent certains experts.

L'arrestation jeudi en Californie du prêtre Paul Shanley, 71 ans, accusé de viols sur mineur, a relancé le débat sur la responsabilité criminelle de l'Église catholique américaine, et au premier chef celle du cardinal de Boston, Bernard Law.

Shanley et un autre prêtre, le père John Geoghan, condamné pour pédophilie en février, avaient été mutés de paroisse en paroisse par le prélat, alors que des documents internes de l'Église ont montré qu'il était parfaitement au courant des allégations de pédophilie à leur encontre.

En se contentant de muter les prêtres déviants au risque de voir de tels comportements se répéter, le cardinal, qui refuse obstinément de démissionner, n'est-il pas devenu ce que le droit pénal américain qualifie d'«accessoire à un crime après les faits», autrement dit un complice?

«Cela soulève une question juridique très intéressante», estime l'avocat Ste-

phen Hill, ancien procureur de Kansas City aujourd'hui avocat. Tout le problème est de savoir, précise-t-il cependant, si l'accusation peut établir une «intention criminelle».

«À moins de pouvoir prouver que lorsqu'il a muté les prêtres (pédophiles) il savait qu'ils allaient maltraiter des enfants, il n'est pas responsable sur le plan criminel», relève un avocat pénal, Jim Wyrsh.

D'autres experts ne sont pas du même avis. Dans un article virulent intitulé *Inculpez le cardinal* et paru dans le *Boston Herald*, Wendy Murphy, professeur de droit à l'École de droit de Nouvelle-Angleterre, à Boston, soutient qu'il n'est pas besoin de prouver une quelconque intention maligne.

La Cour suprême du Massachusetts vient ainsi de juger qu'un couple de clochards pouvait avoir à répondre

d'homicides, après que l'incendie qu'il alluma eut tué six pompiers, bien qu'il n'ait pas eu l'intention claire de donner la mort. Selon le P. Murphy, la cour a jugé qu'il y avait «responsabilité criminelle car le couple avait fait preuve d'imprudance coupable» en ne signalant pas l'incendie, montrant un mépris pour les probables conséquences pour autrui.

Or, s'interroge-t-elle, «n'est-ce pas ce qu'a fait le cardinal Law? (...) Il savait que des prêtres pédophiles faisaient l'objet d'accusations, et dans certains cas, avaient même reconnu avoir molesté des enfants, et pourtant il n'a pas pris les mesures pour protéger les enfants».

Elle relève d'ailleurs que l'Église a déjà reconnu sa responsabilité en versant des millions de dollars de dommages-intérêts aux victimes pour éviter d'embarassants procès au civil.

Mais, pour l'avocat Harvey Silverglate, il y a peu de chances qu'un procureur se lance dans une telle démarche. «Law a peut-être été naïf en croyant les dénégations de ses prêtres ou leurs promesses de suivre un traitement et de ne plus recommencer (...) mais rien de tout cela ne le rend responsable sur le plan pénal.»

«Law savait et pourtant il n'a pas pris les mesures pour protéger les enfants»

36 versements sans frais sans intérêt*



CHAISE A SOUTIEN DORSAL



20⁵⁵\$ par mois 7 mcx

SOCLE EN BÉTON INCLUS

739⁹⁹\$

ENSEMBLE PATIO

- 7 morceaux
- Table rectangulaire 36 x 54 pouces avec dessus en VERRE TREMPÉ
- 4 chaises à bandouillère
- Parasol de marché
- Socle en béton inclus
- GARANTIE DE 5 ANS CONTRE LA ROUILLE



599⁹⁹\$

SOCLE EN BÉTON INCLUS

16⁶⁶\$ par mois 7 mcx

20⁵⁵\$ par mois 7 mcx

SOCLE EN BÉTON INCLUS

739⁹⁹\$

GALVALUME™

- Garantie de 5 ans contre la rouille
- Fabrication québécoise

GARANTIE 5 ANS contre la rouille

2 places

8³³\$ par mois

CHAISES SUR BILLES

- 1 place 199⁹⁹\$
- 2 places 299⁹⁹\$

1 place

5⁵⁶\$ par mois

Estiva

12²²\$ par mois

Balançoire

BALANÇOIRE 439⁹⁹\$



TANGUAY

Livraison et service gratuits à la grandeur de la province

LES SAULES
4875, boul. de l'Ornière
1 800 563-4411
(418) 871-4411

BEAUPORT
535, boul. Sainte-Anne
1 800 563-6282
(418) 647-6282

LÉVIS
5720, boul. Étienne-DuLac (angle Kennedy)
1 800 563-4511
(418) 833-4511

TROIS-RIVIÈRES
2200, boul. des Récollets
1 800 465-2200
(819) 373-1111

RIMOUSKI
822, boul. Sainte-Anne, Route 132
1 800 463-4411
(418) 725-4411

CHICOUTIMI
1990, boul. Talbot
1 800 363-4711
(418) 698-4411

RIVIÈRE-OU-LOUP
245, Hôtel-de-Ville
1 800 510-4711
(418) 867-4711

SAINT-GEORGES DE BEAUCÉ
8955, boul. Lacroix
1 877 295-4411
(418) 226-4411

Achetez en ligne
www.tanguay.ca

* Soit réserve de l'approbation du service de crédit, ne payez que les taxes de vente. Cartes de crédit acceptées. Photos à titre indicatif.